



numéro 15 - février 2009

# CONVICTIONS

La levée des  
excommunications

Chers lecteurs,

Avec la parution de ce quinzième numéro de Convictions, c'est une phase nouvelle et importante de la vie de notre magazine de District qui commence. Grâce au zèle et à l'expérience de M. l'abbé Wegner, qui fut durant plusieurs années Supérieur du District de Hollande-Belgique et qui fut aussi en charge de sa revue, Convictions reçoit une nouvelle énergie, une nouvelle vie, une nouvelle importance. Comme nous l'avons mentionné dans notre dernier numéro, Convictions paraîtra désormais dix fois par année (au lieu de quatre), et son tirage sera doublé. Nous allons aussi bénéficier d'un programme spécial de Postes Canada qui vient en aide aux petites publications telles que la nôtre.



Plusieurs personnes m'ont demandé comment j'allais bien pouvoir faire pour publier dix numéros par an (toujours dans les deux langues officielles). J'ai répondu : Je ne pourrai pas! En effet, c'était déjà tout un défi pour moi de publier quatre fois par an. Ce qui veut dire que des mesures draconiennes devront être prises pour atteindre notre nouvel objectif. En un mot, et tout en demeurant ouverts à de futurs ajustements, M. l'abbé Wegner et moi avons décidé de diviser le travail en deux catégories : La partie « création » (articles, photos, mise en page, art graphique...) sera désormais faite à Toronto; la partie « publication » (correction finale des épreuves, impression, envoi postal, administration des abonnements...) continuera d'être faite à Winnipeg. S'il me reste du temps, je pourrai le consacrer à faire quelques traductions ou à rédiger un article ici ou là, mais je ne serai plus dans l'obligation d'écrire un éditorial, comme ce fut le cas jusqu'à présent.

Nous verrons bien comment ça fonctionnera, mais j'ai bonne confiance qu'avec notre nouvel arrangement tout ira comme sur des roulettes. Je voudrais profiter de ce dernier éditorial pour remercier de tout cœur tous ceux qui ont contribué à ce magazine et qui m'ont aidé depuis le moment où on m'a donné cette charge, en novembre 2002. Un merci tout spécial à Mme Kathy Trithart qui a passé beaucoup de temps à m'aider, et qui a toujours supporté avec patience mes impatiences occasionnelles! Veuillez continuer de nous aider, car cette étape n'est pas la fin de Convictions, c'en est plutôt le nouveau commencement! Veuillez aussi lire attentivement la notice ci-dessous. Que Dieu vous bénisse tous!

Abbé Patrick Girouard

#### NOTICE TRÈS IMPORTANTE

1) TOUT MATÉRIEL DESTINÉ À ÊTRE PUBLIÉ (articles, photos, reportages, courrier des lecteurs, etc.) devra être envoyé À PARTIR DE MAINTENANT à M. l'abbé Wegner au St. Michael's Priory de Toronto, Ontario (voir adresse en p. 24). Si votre matériel est sur support électronique, veuillez le lui envoyer par courriel à l'adresse suivante : [j.wegner@rogers.com](mailto:j.wegner@rogers.com)

2) TOUTE DEMANDE OU QUESTION EN RAPPORT AVEC L'ABONNEMENT ET/OU L'ENVOI POSTAL doit continuer d'être envoyée à M. l'abbé Girouard au St. Raphael's Priory de Winnipeg, Manitoba (voir l'adresse en page 24). Vous pouvez aussi le contacter par courriel à l'adresse suivante : [convictions@shaw.ca](mailto:convictions@shaw.ca)

# CONVICTIONS

numéro 15 - février 2009

480 McKenzie Street, Winnipeg, MB, R2W 5B9  
Tel / Fax: 204-589-4524, convictions@shaw.ca

## « Formant des Esprits Catholiques »

### Directeur de publication :

M. l'abbé Jürgen Wegner  
Supérieur de district

### Éditeur :

M. l'abbé Patrick Girouard

### Chroniques :

M. l'abbé Emanuel Herkel  
M. Marc Ratusz, BA., MA.Th.

### Traductions :

M. l'abbé Patrick Girouard

### Imprimeur :

Dave's Quick Print, Winnipeg

### Abonnements :

Canada: \$ 25.00 CND, USA: 30.00 USD  
International: 35 USD or 28 Euro  
par copie: \$ 3.00 CND

### Contributions :

Vous pouvez contribuer à notre apostolat de la Bonne Presse, en nous fournissant des articles ou des informations sur des sujets susceptibles d'aider à la Restauration du Royaume Social du Christ, à travers le perfectionnement des dimensions tant humaine que religieuse des lecteurs. Veuillez fournir vos sources. Nous ne retournons aucun manuscrit. Finalement, l'argent étant le nerf de la guerre, nous acceptons avec reconnaissance toute contribution à cet égard, si minime soit-elle.

### Responsabilité :

Les auteurs des articles sont seuls responsables de leurs jugements et opinions.

© FSSPX 2009

Publication Officielle de la Fraternité  
Sacerdotale St Pie X du Canada

CONVICTIONS est une œuvre d'apostolat placée  
sous le patronage du Cœur Immaculé de Marie  
et de Saint-Pie X, et elle paraît dix fois par ans.

### Editorial \_\_\_\_\_ 2

Avec la parution de ce quinzième numéro de Con-  
victions, c'est une phase nouvelle et importante de  
la vie de notre magazine de District qui commence.  
M. l'abbé Patrick Girouard, FSSPX

### Avons-nous gagné...? \_\_\_\_\_ 4

Par le décret du 21 janvier, les deux conditions que  
la Fraternité avait établies comme préalables à un  
début de négociations avec Rome sont remplies.

### Le service de l'autel... \_\_\_\_\_ 10

On confie rarement des choses importantes, vrai-  
ment importantes, à des enfants. N'est-il pas vrai que  
ce sont presque toujours des adultes qui prennent  
soin des tâches les plus cruciales?

Monsieur l'abbé Todd Angele, FSSPX

### L'Église va disparaître \_\_\_\_\_ 12

Le cheminement de l'Église a connu des moments  
victorieux, des moments de grande réussite, de  
sainteté rayonnante, d'influence morale sur les  
âmes, à l'intérieur, et même à l'extérieur.

Monsieur l'abbé Jürgen Wegner, FSSPX

### Qui peut enseigner ? \_\_\_\_\_ 14

Nous savons tous qui a le devoir d'enseigner –  
tous ceux qui ont une responsabilité dans  
l'éducation, à savoir les enseignants, les parents,  
les tuteurs, et les prêtres.

Monsieur l'abbé Peter Scott, FSSPX

### Les Oblats de Marie Immaculée \_\_\_\_\_ 17

En ce cent-quinzième anniversaire des appari-  
tions de N. D. à Lourdes sous le titre de l'Immaculée  
Conception, penchons-nous sur l'histoire de la con-  
grégation religieuse qui se fait gloire d'appartenir à  
un titre tout spécial à la sainte Vierge.

Monsieur l'abbé Roger Guéguen, FSSPX

### Qu'est-ce qui se passe dans l'Église? \_\_\_\_\_ 20

Nouvelles de l'Église

### D'un océan à l'autre \_\_\_\_\_ 25

Activités de la Fraternité au Canada

# Avons-nous gagné...?

*Le 7 juillet 2007 le pape Benoît XVI a libéré la messe tridentine par le Motu Proprio Summorum Pontificum. Maintenant, le 21 janvier, le Cardinal Giovanni Baptista Re, préfet de la Congrégation pour les évêques, a signé le décret de la levée des excommunications pour les quatre évêques de la Fraternité Saint Pie X.*

*Par cet acte, les deux conditions que la Fraternité avait établies comme préalables à un début de négociation avec Rome sont remplies. Les uns croient qu'après cette étape le combat de la Fraternité a abouti à sa fin et que la solution finale est proche. Les autres craignent justement le contraire : que la Fraternité soit tombée dans le piège et soit condamnée à disparaître.*

Textes assemblés par Monsieur l'abbé Jürgen Wegner

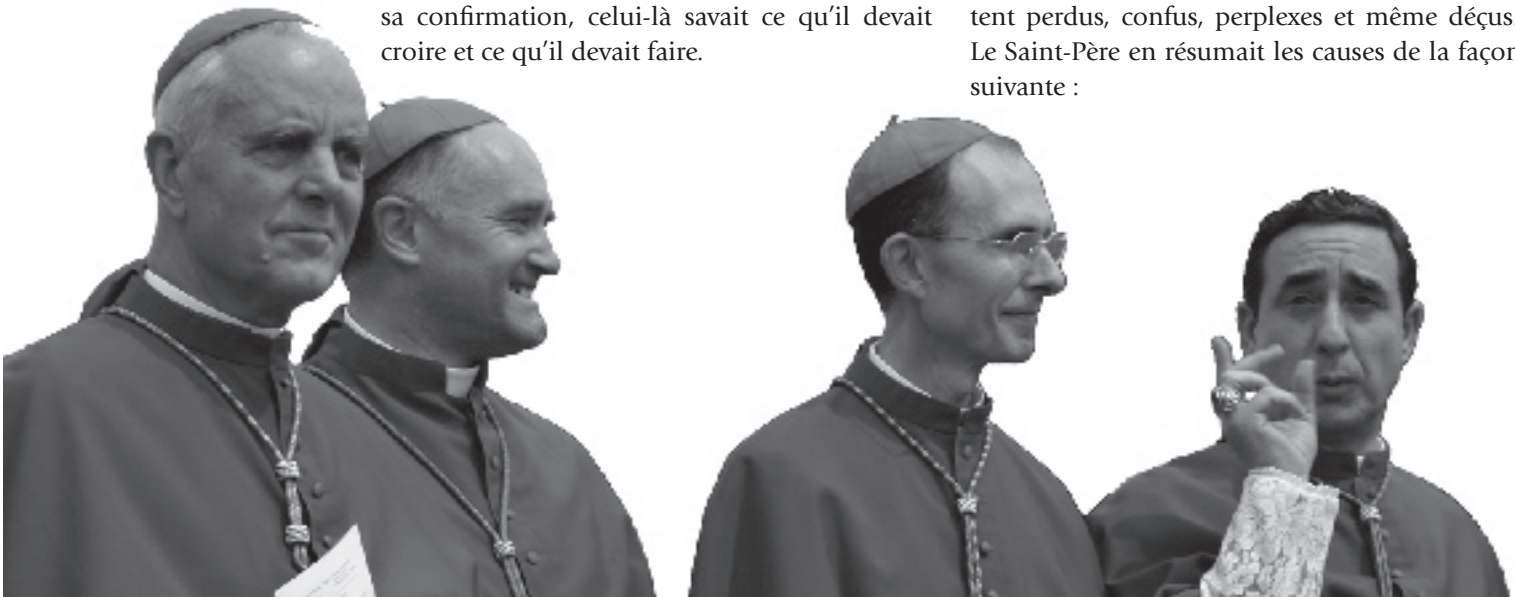
## **Pourquoi Monseigneur Lefebvre a-t-il fondé la Fraternité?**

Monseigneur Lefebvre nous donne les raisons de la fondation de la Fraternité dans sa « Lettre ouverte aux catholiques perplexes » (publiée en 1985) : « Que les catholiques de ce XXe siècle finissant soient perplexes, qui le niera ? Que le phénomène soit relativement récent, correspondant aux vingt dernières années de l'histoire de l'Eglise, il suffit d'observer ce qui se passe pour en être persuadé. Naguère le chemin était tout tracé ; on le suivait ou on ne le suivait pas. On avait la foi, ou bien on l'avait perdue, ou encore on ne l'avait jamais eue. Mais celui qui l'avait, qui était entré dans la sainte Eglise par le baptême, en avait renouvelé les promesses vers l'âge de onze ans, avait reçu le Saint-Esprit le jour de sa confirmation, celui-là savait ce qu'il devait croire et ce qu'il devait faire.

Aujourd'hui, beaucoup ne le savent plus. On entend dans les églises tant de propos stupéfiants, on lit tant de déclarations contraires à ce qui avait été enseigné depuis toujours, que le doute s'est insinué dans les esprits.

Le 30 juin 1968, en clôturant l'Année de la Foi, S.S. Paul VI faisait devant tous les évêques présents à Rome et devant des centaines de milliers de fidèles une profession de foi catholique. Dans son préambule, il mettait en garde chacun contre les atteintes portées à la doctrine car, disait-il, 'ce serait alors engendrer, comme on le voit malheureusement aujourd'hui, le trouble et la perplexité en beaucoup d'âmes fidèles'.

Le même mot se retrouve dans une allocution de S.S. Jean-Paul II le 6 février 1981 : 'Les chrétiens d'aujourd'hui, en grande partie, se sentent perdus, confus, perplexes et même déçus.' Le Saint-Père en résumait les causes de la façon suivante :



‘Des idées sont répandues de tous côtés qui contredisent la vérité qui fut révélée et a toujours été enseignée. De véritables hérésies ont été divulguées dans les domaines du dogme et de la morale, suscitant doutes, confusion, rébellion. Même la liturgie a été violée. Plongés dans un “relativisme” intellectuel et moral, les chrétiens sont tentés par un illuminisme vaguement moraliste, par un christianisme sociologique, sans dogme défini et sans moralité objective.’

Cette perplexité se manifeste à tout instant dans les conversations, les écrits, les journaux, les émissions radiophoniques ou télévisées, dans le comportement des catholiques, ce dernier se traduisant par une diminution considérable de la pratique, comme en témoignent les statistiques, une désaffection à l’égard de la messe et des sacrements, un relâchement général des mœurs.»

Prot. N. 126/2009

## **Congrégation pour les Evêques**

Par la lettre du 15 décembre 2008 adressée à Son Éminence Monsieur le Cardinal Dario Castrillon Hoyos, Président de la Commission Pontificale Ecclesia Dei, Mgr Bernard Fellay, en son nom et aussi au nom des trois autres Evêques consacrés le 30 juin 1988, sollicitait de nouveau la levée de l’excommunication *latae sententiae* déclarée formellement par Décret du Préfet de cette Congrégation pour les Evêques en date du 1er juillet 1988. Dans la lettre ci-mentionnée, Mgr Fellay affirme notamment: « Nous sommes toujours fermement déterminés dans la volonté de rester catholiques et de mettre toutes nos forces au service de l’Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est l’Eglise catholique romaine. Nous acceptons ses enseignements d’une âme filiale. Nous croyons fermement à la Primauté de Pierre et à ses prérogatives et c’est pourquoi la situation actuelle nous fait tant souffrir ».

Sa Sainteté Benoît XVI — paternellement sensible au malaise spirituel manifesté par les intéressés à cause de la sanction d’excommunication et confiant dans l’engagement qu’ils ont exprimé dans la lettre citée de ne ménager aucun effort pour approfondir dans les nécessaires colloques avec les Autorités du Saint-Siège les questions encore ouvertes, afin de pouvoir ainsi parvenir rapidement à une pleine et satisfaisante solution du problème posé à l’origine — a décidé de reconsidérer la situation canonique des Evêques Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galarreta relative à leur consécration épiscopale.

Par cet acte s’exprime le désir de consolider les relations réciproques de confiance et d’intensifier et de rendre stables les rapports de la Fraternité Saint-Pie X avec le Siège Apostolique. Ce don de paix, au terme des célébrations de Noël, veut être aussi un signe pour promouvoir l’unité dans la charité de l’Eglise universelle et pour supprimer le scandale de la division.

En souhaitant que ce pas soit suivi sans tarder de la pleine communion avec l’Eglise de toute la Fraternité Saint-Pie X, témoignant ainsi de sa vraie fidélité et de sa vraie reconnaissance du Magistère et de l’autorité du Pape par la preuve de l’unité visible.

Selon les facultés qui m’ont été expressément concédées par le Saint Père Benoît XVI, en vertu du présent Décret, je remets aux Evêques Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galarreta la censure de l’excommunication *latae sententiae* déclarée par cette Congrégation le 1er juillet 1988, tandis que je déclare privé d’effets juridiques, à partir de la date d’aujourd’hui, le Décret publié à cette époque.

Rome, Congrégation pour les Evêques, le 21 janvier 2009.

Card. Giovanni Battista Re,  
Préfet de la Congrégation des Evêques

### **Pourquoi Monseigneur a-t-il consacré des évêques?**

Le 2 juin 1988, quatre semaines avant que Monseigneur Lefebvre ait consacré les quatre évêques, il a écrit dans une lettre au pape : « En effet, si tout chrétien est autorisé à demander aux autorités compétentes de l'Église qu'on lui garde la foi de son baptême, que dire des prêtres, des religieux, des religieuses ?

C'est pour garder intacte la foi de notre baptême que nous avons dû nous opposer à l'esprit de Vatican II et aux réformes qu'il a inspirées.

Le faux oecuménisme, qui est à l'origine de toutes les innovations du Concile, dans la liturgie, dans les relations nouvelles de l'Église et du monde, dans la conception de l'Église elle-même, conduit l'Église à sa ruine et les catholiques à l'apostasie.

## **Communiqué du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X**

L'excommunication des évêques sacrés par S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les évêques par un décret du 1er juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI.

Nous exprimons notre gratitude filiale au Saint Père pour cet acte qui, au delà de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, sera un bienfait pour toute l'Église. Notre Fraternité souhaite pouvoir aider toujours plus le pape à porter remède à la crise sans précédent qui secoue actuellement le monde catholique, et que le pape Jean-Paul II avait désignée comme un état d'« apostasie silencieuse ».

Outre notre reconnaissance envers le Saint Père, et envers tous ceux qui l'ont aidé à poser cet acte courageux, nous sommes heureux que le décret du 21 janvier envisage comme "nécessaires" des entretiens avec le Saint-Siège, entretiens qui permettront à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X d'exposer les raisons doctrinales de fond qu'elle estime être à l'origine des difficultés actuelles de l'Église.

Dans ce nouveau climat, nous avons la ferme espérance d'arriver bientôt à la reconnaissance des droits de la Tradition catholique.

Menzingen, le 24 janvier 2009

+ Bernard Fellay

Radicalement opposés à cette destruction de notre foi, et résolu à demeurer dans la doctrine et la discipline traditionnelles de l'Église, spécialement en ce qui concerne la formation sacerdotale et la vie religieuse, nous éprouvons la nécessité absolue d'avoir des autorités ecclésiastiques qui épousent nos préoccupations et nous aident à nous prémunir contre l'esprit de Vatican II et l'esprit d'Assise.

C'est pourquoi nous demandons plusieurs évêques, choisis dans la Tradition, et la majorité des membres dans la Commission Romaine, afin de nous protéger de toute compromission.

Étant donné le refus de considérer nos requêtes, et étant évident que le but de cette réconciliation n'est pas du tout le même pour le Saint-Siège que pour nous, nous croyons préférable d'attendre des temps plus propices au retour de Rome à la Tradition.

C'est pourquoi nous nous donnerons nous-mêmes les moyens de poursuivre l'œuvre que la Providence nous a confiée... »

### **Pourquoi la Fraternité a-t-elle établi les deux préalables ?**

Monseigneur Fellay explique, dans un Communiqué destiné aux membres de la Fraternité et aux communautés amies du 22 janvier 2001, pourquoi la Fraternité demande que Rome remplisse d'abord les deux préalables suivants :

- que la messe tridentine soit accordée à tous les prêtres du monde entier, et
- que les censures qui frappent les évêques soient annulées.

« Les principes qui nous guident à travers cette situation quelque peu nouvelle sont les suivants :

1. Rome étant l'auteur de la démarche, il est normal que la Fraternité l'examine avec le sérieux qu'elle mérite.

2. Ayant devant les yeux d'une part l'exemple tout récent de la Fraternité Saint-Pierre, d'autre part la continuité de la ligne post conciliaire constamment réaffirmée par Rome, notre détermination est extrême.

3. La Fraternité n'a aucunement l'intention de modifier ses principes et sa ligne de conduite. Les fruits si abondants de grâces d'une part, le désastre conciliaire d'autre part ne font que renforcer sa détermination à conserver la Tradition catholique.

4. Si accord il y avait, il ne serait à envisager que dans la perspective de redonner à la Tradi-

tion son droit de cité, même si le triomphe final ne s'obtiendra que graduellement. »

### **Pourquoi la Fraternité demande-t-elle des discussions théologiques?**

« Nos prises de position sont interprétées comme des retards, des atermoiements voulus, on met en doute nos intentions et notre bonne volonté de discuter vraiment avec Rome. On ne comprend pas pourquoi nous ne voulons pas d'une solution canonique immédiate. Pour Rome, le problème de la Fraternité serait par là-même résolu, les discussions doctrinales seraient évitées ou reportées. Pour nous, chaque jour nous apporte des preuves supplémentaires de la nécessité de clarifier au maximum les questions sous-jacentes avant d'aller plus avant dans une situation canonique, qui n'est cependant pas pour nous déplaire. Mais c'est là un ordre de nature, et inverser les choses nous mettrait inmanquablement dans une situation invivable ; nous en avons la preuve tous les jours. Il y va ni plus ni moins de notre existence future. Nous ne pouvons pas et nous ne voulons pas laisser d'ambiguïté sur la question de l'acceptation du Concile, des réformes, des nouvelles attitudes tolérées ou favorisées. » (Mgr Bernard Fellay, Lettre aux Amis et Bienfaiteurs, n° 73, 23 octobre 2008)

### **Pourquoi la Fraternité refuse-t-elle une solution simplement pratique?**

« Le Motu Proprio *Summorum Pontificum* qui a reconnu que la messe tridentine n'avait jamais été abrogée pose un certain nombre de questions en ce qui concerne le futur des relations de la Fraternité Saint-Pie X avec Rome. Plusieurs personnes, dans les milieux conservateurs et à Rome même, ont fait entendre leurs voix arguant que, le Souverain Pontife ayant posé un acte d'une si grande générosité, et donné par là même un signe évident de bonne volonté à notre égard, il ne resterait à notre Société qu'une seule chose à faire : 'signer un accord avec Rome'. Malheureusement quelques-uns de nos amis se sont laissés prendre à ce jeu d'illusions.

Nous voudrions saisir l'occasion de cette lettre du temps pascal pour rappeler une fois de plus les principes qui gouvernent notre action en ces temps troublés et signaler quelques événements récents qui indiquent bien clairement que, au fond, à part l'ouverture liturgique du Motu Proprio, rien n'a vraiment changé, afin de tirer les conclusions qui s'imposent.

Le principe fondamental qui dicte notre action est la conservation de la foi, sans laquelle nul ne peut être sauvé, nul ne peut recevoir la grâce, nul ne peut être agréable à Dieu, comme le dit le Concile Vatican I. La question liturgique n'est pas première, elle ne le devient que comme expression d'une altération de la foi et corrélativement du culte dû à Dieu.

Il y a un changement notable d'orientation dans le Concile Vatican II par rapport à la vision de l'Eglise, surtout par rapport au monde, aux autres religions, aux Etats, mais aussi par rapport à elle-même. Ces changements sont reconnus par tous, mais ne sont pas évalués de la même manière par tous. Jusqu'ici, ils étaient présentés comme très profonds, révolutionnaires : 'la Révolution de 89 dans l'Eglise' a pu dire un des cardinaux du Concile...

En même temps, la relation aux autres religions se transformait : depuis Vatican II, Rome évite tout jugement négatif ou dépréciateur de ces autres religions. Par exemple, la dénomination classique de « fausses religions » a complètement disparu du vocabulaire ecclésiastique. Les termes 'hérétiques' et 'schismatiques', qui qualifiaient les religions plus proches de la religion catholique, ont eux aussi disparu ; ils sont éventuellement utilisés, surtout celui de schismatique, pour nous désigner. Ainsi en est-il du terme 'excommunication'. La nouvelle approche se nomme œcuménisme, et contrairement à ce que tous croyaient, ce n'est pas d'un retour à l'unité catholique qu'il s'agit, mais de l'établissement d'une nouvelle sorte d'unité qui ne requiert plus de conversion...

Ces nouvelles perspectives ont évidemment bouleversé les rapports avec les autres religions. Il est impossible de parler d'un changement superficiel, c'est bien une nouvelle et très profonde mutation que l'on prétend imposer à l'Eglise de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce qui fait que Jean-Paul II a pu parler de 'nouvelle ecclésiologie', admettant un changement essentiel dans cette partie de la théologie qui traite de l'Eglise. Nous ne comprenons tout simplement pas comment l'on peut prétendre que cette nouvelle compréhension de l'Eglise serait encore en harmonie avec la définition traditionnelle de l'Eglise. Elle est nouvelle, elle est radicalement autre et elle oblige le catholique à avoir un comportement foncièrement différent avec les hérétiques et schismatiques qui ont tragiquement abandonné l'Eglise et bafoué la foi de leur baptême. Ils ne sont désormais plus des 'frères séparés', mais des (Continué en page 9)

## Lettre du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X aux fidèles

Bien chers fidèles,

Comme je l'annonce dans le communiqué ci-joint, « l'excommunication des évêques sacrés par S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les Evêques par un décret du 1<sup>er</sup> juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI ». C'était l'intention de prière que je vous avais confiée à Lourdes, le jour de la fête du Christ-Roi 2008. Vous y avez répondu au-delà de nos espérances, puisqu'un million sept cent trois mille chapelets ont été récités pour obtenir de l'intercession de Notre-Dame la fin de cet opprobre qui pesait, à travers la personne des évêques de la Fraternité, sur tous ceux qui étaient attachés de près ou de loin à la Tradition. Sachons remercier la Très Sainte Vierge qui a inspiré au Saint Père cet acte unilatéral, bienveillant et courageux. Assurons-le de notre prière fervente.

Grâce à ce geste, les catholiques du monde entier attachés à la Tradition ne seront plus injustement stigmatisés et condamnés pour avoir maintenu la foi de leurs pères. La Tradition catholique n'est plus excommuniée. Bien qu'elle ne l'ait jamais été en soi, elle l'a été bien souvent et cruellement dans les faits. Tout comme la messe tridentine n'avait jamais été abrogée en soi, ainsi que l'a heureusement rappelé le Saint Père par le Motu Proprio *Summorum pontificum* du 7 juillet 2007.

Le décret du 21 janvier cite la lettre du 15 décembre dernier au cardinal Castrillon Hoyos dans laquelle j'exprimais notre attachement « à l'Eglise de N.S. Jésus-Christ qui est l'Eglise catholique », y réaffirmant notre acceptation de son enseignement bimillénaire et notre foi en la Primauté de Pierre. Je rappelais combien nous souffrons de la situation actuelle de l'Eglise où cet enseignement et cette primauté sont bafoués, et ajoutais : « Nous sommes prêts à écrire avec notre sang le Credo, à signer le serment anti-moderniste, la profession de foi de Pie IV, nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican I. Mais nous ne pouvons qu'émettre des réserves au sujet du Concile Vatican II, qui s'est voulu un concile "différent des autres" (cf. discours des Papes Jean XXIII et Paul VI). » En tout cela, nous avons la conviction de rester fidèles à la ligne de conduite tracée par notre fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre, dont nous espérons la prompte réhabilitation.

Aussi souhaitons-nous aborder ces entretiens - que le décret reconnaît « nécessaires » - sur les questions doctrinales qui s'opposent au magistère de toujours. Nous ne pouvons que constater la crise sans précédent qui secoue l'Eglise aujourd'hui : crise des vocations, crise de la pratique religieuse, du catéchisme et de la fréquentation des sacrements... Avant nous, Paul VI parlait même d'une infiltration des « fumées de Satan » et de « l'autodémolition » de l'Eglise. Jean-Paul II n'a pas hésité à dire que le catholicisme en Europe était comme en état d' « apostasie silencieuse ». Peu de temps avant son éléction au Souverain Pontificat, Benoît XVI lui-même comparait l'Eglise à un « bateau qui prend l'eau de toute part ». Aussi voulons-nous, dans ces entretiens avec les autorités romaines, examiner les causes profondes de la situation présente et en y apportant le remède adéquat, parvenir à une restauration solide de l'Eglise.

Chers fidèles, l'Eglise est entre les mains de sa Mère, la Très Sainte Vierge Marie. En elle, nous nous confions. Nous lui avons demandé la liberté de la messe de toujours, partout et pour tous. Nous lui avons demandé le retrait du décret des excommunications. Nous lui demandons dans nos prières, à elle qui est le Siège de la Sagesse, ces nécessaires éclaircissements doctrinaux dont les âmes troublées ont tant besoin.

Menzingen, le 24 janvier 2009

+ Bernard Fellay



frères qui 'ne sont pas en pleine communion...' et nous sont 'profondément unis' par le baptême dans le Christ, d'une union inamissible...

Ajoutons à cela les positions papales au sujet de la liberté religieuse et nous pouvons aisément conclure que le combat de la foi n'a en rien diminué ces dernières années. Le Motu Proprio qui introduit une espérance de changement vers le mieux au niveau liturgique, n'est pas accompagné par des mesures logiquement corrélatives dans les autres domaines de la vie de l'Église. Tous les changements introduits au Concile et dans les réformes post-conciliaires que nous dénonçons, parce que l'Église les a précisément déjà condamnés, sont confirmés. Avec la différence que désormais, on affirme en même temps que l'Église ne change pas... ce qui revient à dire que ces changements seraient parfaitement dans la ligne de la Tradition catholique. Le bouleversement au niveau des termes joint au rappel que l'Église doit rester fidèle à sa Tradition peuvent en troubler plus d'un. Tant que les faits ne corroborent pas l'affirmation nouvelle, il faut conclure que rien n'a changé dans la volonté de Rome de poursuivre les orientations conciliaires, malgré quarante années de crise, malgré les couvents dépeuplés, les presbytères abandonnés, les églises vides... Voici pourquoi la Fraternité Saint-Pie X ne peut pas 'signer d'accord'. Elle se réjouit franchement de la volonté papale de réintroduire le rite ancien et vénérable de la sainte Messe, mais découvre aussi la résistance parfois farouche d'épiscopats entiers. Sans désespérer, sans impatience, nous constatons que le temps d'un accord n'est pas encore venu. » (Mgr Bernard Fellay, Lettre aux Amis et Bienfaiteurs, n° 72, 14 avril 2008)

### **Quelle est la motivation - la plus intime - de la Fraternité ?**

« Alors nous nous en remettons à la Providence. Et nous sommes persuadés que le Bon Dieu sait ce qu'Il fait et que, dans quelques années, de même que quand le cardinal Gagnon a fait sa visite – quatorze ans après la première visite de Rome et que nous avons été suspens et que nous avons été dits hors de la communion de Rome, contre le pape, que nous étions rebelles, dissidents, pendant ces quatorze années –, et puis une visite vient de Rome et le cardinal Gagnon lui-même reconnaît que ce que nous faisons sera sans doute ce qu'il faudra pour la nouvelle reconstruction de l'Église. Et puis il a assisté lui-même, pontificalement, à la messe que je cé-

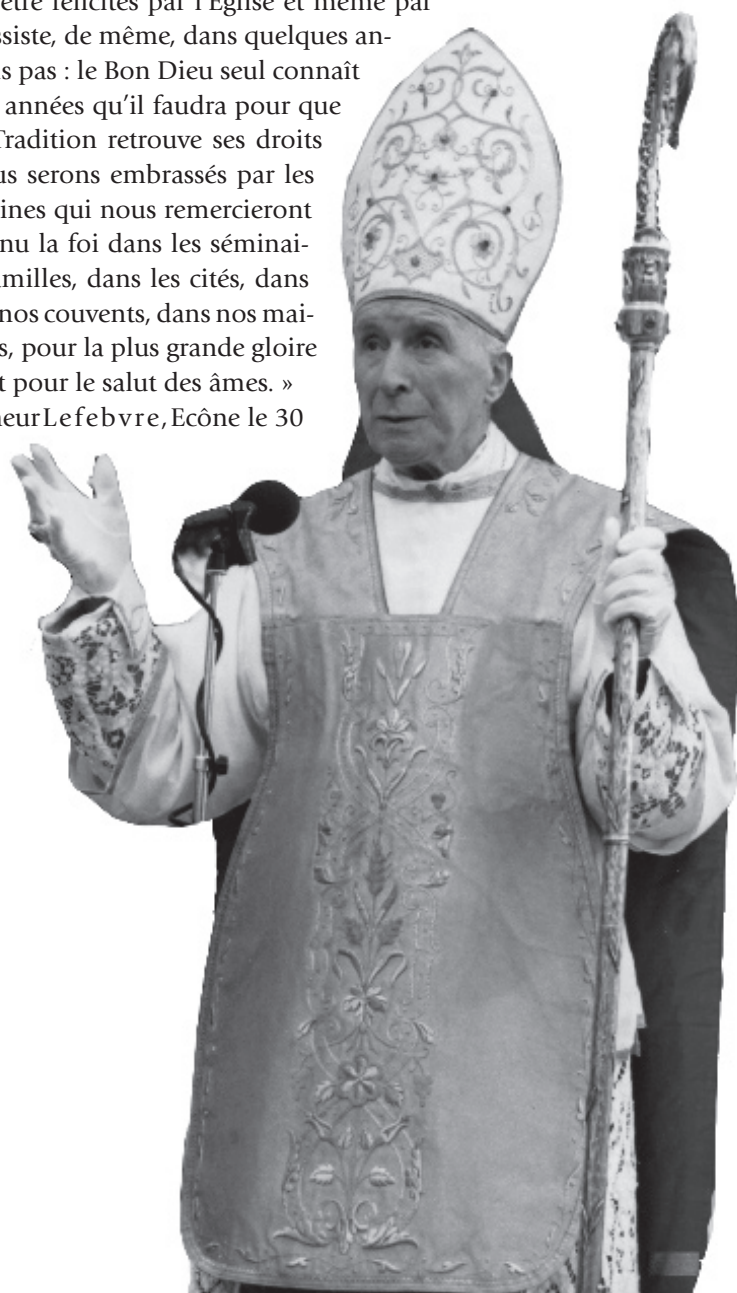
lébrai le 8 décembre pour la rénovation des promesses de nos séminaristes alors que je suis suspens en principe, que je ne devais plus dire les sacrements. Donc quatorze ans après, on nous donne presque un blanc-seing en nous disant : ' Vous avez bien fait ! '.

Alors nous avons bien fait de résister ? Je suis persuadé que nous sommes dans les mêmes circonstances aujourd'hui. Nous faisons un acte qui apparemment, ... et malheureusement les médias ne nous aident pas dans ce sens parce, évidemment, ils vont titrer sans doute en tête de leurs journaux : ' Le schisme ', ' L'excommunication ', tant qu'ils pourront.

Pour nous, nous en sommes persuadés, toutes ces accusations dont nous sommes l'objet, toutes ces peines dont nous sommes l'objet sont nulles, absolument nulles !

C'est pourquoi nous n'en tenons absolument aucun compte. De même que nous n'avons pas tenu compte de la suspens et que nous avons fini par être félicités par l'Église et même par l'Église progressiste, de même, dans quelques années – je ne sais pas : le Bon Dieu seul connaît le nombre des années qu'il faudra pour que le jour où la Tradition retrouve ses droits à Rome –, nous serons embrassés par les autorités romaines qui nous remercieront d'avoir maintenu la foi dans les séminaires, dans les familles, dans les cités, dans nos pays, dans nos couvents, dans nos maisons religieuses, pour la plus grande gloire du Bon Dieu et pour le salut des âmes. »

(Monseigneur Lefebvre, Ecône le 30 juin 1988 - sermon des sacres)





# Conceptions erronées concernant le service de l'autel...

Par Monsieur l'abbé Todd Angele

Traduction : abbé D. de Vriendt

On confie rarement des choses importantes, vraiment importantes, à des enfants. N'est-il pas vrai que ce sont presque toujours des adultes qui prennent soin des tâches les plus cruciales? Nous soulignons l'expression 'presque toujours', car il existe au moins une chose, d'extrême importance, qui est le plus fréquemment confiée à des enfants. Nous parlons ici de la tâche de servir la sainte messe. Il n'est pas nécessaire de prouver à un esprit catholique que le saint sacrifice de la messe possède une importance capitale, car tous les catholiques ont profondément gravé dans leur esprit le fait que la représentation sur nos autels du sacrifice de notre divin Seigneur est l'acte central du culte que le Dieu Tout-Puissant nous a donné. Le Padre Pio nous a dit une fois que la terre pourrait davantage survivre sans le soleil que sans la Messe. De nos jours les fidèles qui fréquentent les chapelles et centres de messe de la Fraternité Saint Pie X font de nombreux sacrifices et beaucoup d'efforts pour cela. Pour l'esprit catholique, l'importance de la sainte Messe est évidente.

Et cependant, en dépit de cette conviction, on ne donne pas toujours l'importance qui est due au service de la Messe, au service bien réglé de la Messe. La raison de cela n'est certainement pas un manque d'estime pour le saint Sacrifice, tellement les fidèles portent un grand amour pour les redoutables mystères. Pourquoi alors rencontre-t-on trop fréquemment un manque d'excellence dans le service de la sainte Messe? La réponse est peut-être le fait que de nos jours ce sont des jeunes garçons qui le plus fréquemment servent le saint Sacrifice. C'est le propre de la mentalité moderne d'exiger de moins en moins l'excellence dans trop d'activités de la vie des enfants. Et cependant, là où on exige l'excellence des servants de messe, on

la rencontre communément. En effet, les garçons, et même les très jeunes garçons sont capables de réaliser un haut niveau d'excellence dans le sanctuaire, s'ils bénéficient d'une formation et d'exemples adéquats.

Former des servants à exécuter convenablement leurs fonctions durant la sainte Messe est une tâche importante, grave, parce que le servent de Messe, bien que souvent très jeune, a un rôle important dans le saint Sacrifice. On voit donc qu'il est important que le jeune âge de la majorité des servants de Messe ne nous fasse pas perdre de vue la gravité de l'office angélique. Ce serait aussi une erreur d'affirmer que les hommes ne doivent pas servir la sainte Messe. Rien ne pourrait être plus loin de la vérité. Qu'il soit aussi entendu que non seulement les hommes célibataires peuvent servir les redoutables mystères, mais également les hommes mariés. Certaines personnes souffrent de l'idée fautive selon laquelle les hommes mariés devraient être repoussés des marches de l'autel. Il suffit de recourir à l'histoire pour démolir cette fautive conception, puisqu'on y trouve de nombreux exemples d'hommes mariés ayant servi le saint Sacrifice. Que l'exemple de saint Thomas More, le célèbre haut chancelier d'Angleterre sous le roi Henri VIII, soit un exemple suffisant pour le but de cet article. Il y a donc deux erreurs à éviter, soit d'une part que servir la messe ne serait pas particulièrement important, et d'autre part que cela devrait être réservé exclusivement à des jeunes garçons, ou tout au moins à des hommes non mariés.

Surgit alors la question de savoir combien élevé est le niveau d'excellence du service de la messe? Et comment une paroisse s'y prend-elle pour persuader les servants tout comme les non servants de la vaste importance de l'office du servent de messe? Comment une paroisse peut-elle instruire les servants non seulement quant à la manière correcte de servir, mais aussi quant à la

dévotion qui devrait animer tous ceux qui s'agenouillent dans le sanctuaire? La meilleure manière d'obtenir de bons résultats dans ce domaine est l'établissement dans la paroisse d'une confrérie de servants. Une telle confrérie, de par ses objectifs sublimes, devrait avoir un haut niveau d'excellence que tous les servants, les hommes comme les jeunes garçons, seraient en devoir de réaliser. Une confrérie de servants devrait être comme un bon guide qui inspirerait aux servants la confiance qu'ils peuvent réaliser et maintenir ce haut niveau d'excellence, sous la conduite de chefs compétents et miséricordieux. Une confrérie de servants aiderait ses membres à atteindre les buts de la confrérie par des instructions régulières non seulement sur la manière correcte de réaliser les cérémonies de notre sainte Mère l'Église, mais aussi sur la signification de ces cérémonies. Comme la connaissance par les servants de la grande liturgie de l'Église augmenterait, ainsi croîtrait leur amour pour les actes publics du culte divin de l'Église.

Tout cela n'est-il qu'un rêve utopique, irréaliste?

D'aucune façon. Une telle confrérie existe. On l'appelle l'Archiconfrérie de Saint Étienne, et elle fonctionne en ce moment dans le district du Canada. Le premier chapitre de l'Archiconfrérie de Saint Étienne au Canada fut lancé par M. l'abbé Francis Ockerse, le 26 décembre 1999, dans notre église Our Lady of Sorrows à Rocky Mountain House, dans l'Alberta. Ce chapitre est devenu florissant et compte maintenant dix-sept membres qui ont atteint un très haut niveau d'excellence dans le sanctuaire. L'Église Immaculate Heart of Mary à Calgary a lancé son chapitre en décembre 2002, et compte maintenant quarante-neuf membres et plusieurs postulants.

Posséder un chapitre de l'Archiconfrérie de Saint Étienne couronné de succès est un objectif élevé, mais qui est réalisable dans toute chapelle ou centre de Messe. Nous publierons ici dans l'avenir d'autres articles sur la confrérie et sur la liturgie. Plus les fidèles seront instruits sur ces sujets, plus ils les aimeront.

## Notre étendard

Les chevaliers de la chrétienté avaient l'habitude de marcher vers la bataille avec grande fierté sous leurs différents étendards. L'étendard était comme un drapeau portant le symbole d'une maison. Les soldats marchaient vers la bataille sous la bannière de leur seigneur.

L'étendard était tellement important pour ces grands hommes d'honneur qu'ils auraient sacrifié leur vie pour empêcher l'ennemi de s'en emparer. Tant que l'étendard restait debout il y avait de l'espoir en la victoire.

Les membres de l'archiconfrérie de St. Étienne, comme les anciens chevaliers, ont un étendard qui leur est propre. C'est la médaille de l'archiconfrérie. Cette médaille est non seulement belle, mais elle est aussi remplie de symbolisme. Au centre de la médaille sont les lettres en relief XP qui sont les deux premières lettres du nom 'Christ' en grec. Au-dessus de ces lettres repose une couronne qui est le symbole de la couronne de la victoire que Dieu donne à tous ceux qui vainquent le mal. En dessous de ces lettres on trouve des branches de palmier, le symbole du martyr, invitant les membres de la confrérie à élever leurs pensées vers saint Étienne, leur saint patron.

Les mots latins sur la médaille, « Cui servi regnare est », sont la devise de l'archiconfrérie. En français, cette phrase signifie « Servir le Christ, c'est régner ». Dans ces quelques mots est exprimé le grand honneur qui est fait au servant qui sert la messe. En accomplissant cet office angélique, comme l'appelle saint Bonaventure, le servant sert le Christ Lui-même. Donc il remplit une fonction qui est accomplie au ciel par les anges eux-mêmes – celle d'officier au service de Notre Seigneur autour du trône même de Dieu.

Que les membres de l'archiconfrérie de St. Étienne comprennent alors la signification de la médaille qu'ils portent; qu'ils la portent avec fierté, car servir la messe est un grand honneur, et maintenir ce que cet emblème représente n'est pas une petite chose.

Que ceux qui servent la messe soient conscients de leur responsabilité de donner un bon exemple aux autres fidèles, car « à celui qui reçoit beaucoup, il lui sera beaucoup demandé ». Que les membres de l'archiconfrérie aiment leur médaille, et qu'ils préservent leur pureté pour ne pas ternir ce sublime symbole, car il est notre étendard.



# L'Église va disparaître...

Abbé Jürgen Wegner

**L**e cheminement de l'Église, à travers les siècles, a connu des moments victorieux, des moments de grande réussite, de sainteté rayonnante, d'influence morale positive sur les âmes, à l'intérieur, et même à l'extérieur de son Corps Mystique. Mais, en faisant un résumé global, nous devons humblement admettre que ce chemin n'était pas un triomphe sans troubles. L'Église a également connu des moments de difficultés énormes et des défaites pénibles. Et cela à cause de ses ennemis. Déjà Saint Pierre avait mis en garde les fidèles au sujet des futures difficultés : « Soyez sobres, veillez; votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi, sachant que vos frères, dispersés dans le monde, endurent les mêmes souffrances que vous. » (1. Pierre 5, 8-9)

Nous voyons donc que la lutte de l'Église n'est pas une simple affaire humaine qui dépend du génie des fidèles. C'est une lutte contre les « forces des ténèbres ». Il est facile, déjà maintenant, de connaître la fin de cette bataille. Elle ne va pas se terminer autrement que la vie de Jésus Christ en l'an 33. Aux yeux des hommes, l'œuvre de la Rédemption tournait à une catastrophe : le Seigneur était accusé, condamné et exécuté publiquement. Le jugement et la peine étaient les plus humiliants. Jésus mourait sur la croix. Le monde triomphait – il le croyait du moins – et il se réjouissait déjà de sa victoire complète et du fiasco total de la cause de la foi. Et pourtant, c'était justement cette défaite qui causait un changement dans toute l'histoire du genre humain.

Dans la suite, l'œuvre de Jésus, des apôtres et

de l'Église ne sera jamais et nulle part un succès éclatant et durable. Celui qui veut vérifier cela, qu'il prenne un livre d'histoire ; qu'il étudie la période des persécutions, l'Arianisme, l'époque des Albigeois, la Renaissance, la Sécularisation, l'Évolutionnisme, le Communisme, l'Athéisme... Très vite il verra combien souvent l'Église a été vaincue, persécutée, mise à l'écart, marginalisée, ridiculisée par ses ennemis, et parfois même, minée et corrompue de l'intérieur par des traîtres.

G.K. Chesterton résumait ces défaites de l'Église en parlant de la mort de celle-ci : « La Chrétienté a subi un grand nombre de bouleversements et, dans chacun d'eux, elle est morte. » Mais toujours elle s'est relevée, et elle a resurgi de ses ruines, « parce qu'elle a un Dieu qui est habitué au chemin qui sort du tombeau. »

Aujourd'hui, l'Église connaît à nouveau une période de crise. Les pays chrétiens se tournent en grand nombre vers des religions nouvelles. Beaucoup de fidèles se détournent de l'Église. Le désir d'être sauvé par le Christ diminue. Les scandales à l'intérieur de l'Église n'en sont responsables que pour une partie. L'indifférence généralisée s'installe partout. Vivre de la foi est de moins en moins une alternative valable à la vie sans Dieu.

Si nous voulons l'explication de cette tendance, ne la demandons pas à ceux qui ont abandonné toute pratique religieuse. Comme nous le dit Saint Jean : « Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils

eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous ; mais ils en sont sortis, afin qu'il soit manifeste que tous ne sont pas des nôtres. » (1 Jean 2, 19) Les imperfections des chrétiens et les scandales qui en découlent ne peuvent jamais être une explication suffisante pour quitter l'Église. Les foules qui, le Vendredi Saint, choisissaient Barrabas, prouvent que la crédibilité de celui qui prêche n'est pas le seul élément, ni même le premier élément dans la décision pour ou contre la foi. Souvent l'infidèle lui-même est incapable de s'exprimer sur les raisons de son choix. Par conséquent, il ne peut pas non plus démontrer les conditions suffisantes pour retourner à la foi. Est-il nécessaire que les morts ressuscitent pour qu'il retourne à la foi ? Ou bien faudrait-il que le pape nomme des évêques plus dignes ? Ou alors que l'Église admette les divorcés 'remariés' aux sacrements et les femmes au sacerdoce ? Même si toutes ces conditions étaient remplies, l'infidèle en trouverait encore d'autres ! Croire exige d'accepter des réalités venant de Dieu et prêchées par l'Église ; croire implique de ne pas mettre de conditions, de laisser tomber tous les préjugés et de se soumettre aux vérités de la foi.

Parmi ces préjugés et ces conditions pour « pouvoir croire », l'infidèle place aussi le succès de l'Église. Celle-ci devrait être acceptée par les hommes qui sont au pouvoir, et être louangée par les grandes foules, et alors seulement l'infidèle prétend vouloir croire.

L'Église au contraire ne cherche pas le succès sur cette terre. Jésus non plus ne l'a pas voulu. Dieu l'a déclaré clairement : « Que personne ne vous égare d'aucune manière; car auparavant viendra l'apostasie, et se manifestera l'homme de péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu, et à se présenter comme s'il était Dieu. » (2 Thess. 2, 3) Saint Luc se demande si le Fils de l'Homme trouvera encore la foi lors de son retour (Luc 18, 8) et Saint Paul savait déjà qu'« un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au gré de leurs désirs ils se donneront une foule de maîtres et, l'oreille leur démangeant, ils la détourneront de la vérité pour se tourner vers les fables. » (2 Tim. 4, 3) Dans l'évangile de Saint Matthieu, nous lisons, que « à cause des progrès croissants de l'iniquité, la charité d'un grand nombre se re-

froidira, » (Matt. 24, 12) et que « nul ne serait sauvé, si les jours n'étaient pas abrégés. » (Matt. 24, 22) En un mot : il faut admettre que vers la fin du monde la vraie foi sera de moins en moins acceptée.

Justement, cette triste vision nous aide à ne pas perdre courage. La valeur de l'Église ne dépend pas de son succès visible. Ce n'est pas la réussite aux yeux du monde qui est demandée. Personne ne sait à quel point de l'histoire se trouve le genre humain, ni si la fin est proche. Il n'est pas nécessaire de connaître quel sera l'état de la chrétienté demain. Le futur de l'Église n'est pas entre nos mains. Le devoir des fidèles est de croire, de travailler pour le règne de Dieu

**Croire exige d'accepter des réalités venant de Dieu et prêchées par l'Église ; croire implique de ne pas mettre de conditions, de laisser tomber tous les préjugés et de se soumettre aux vérités de la foi.**

et d'être prêts à tout moment pour la venue du Seigneur. Qu'il trouve son serviteur vaillant. Ce que nous devons faire est facile : prier, recevoir les sacrements, faire pénitence, témoigner de notre foi et en vivre.

En plus de cela, de nos jours, il faut être sobre et se méfier des faux prophètes. Ils sont nombreux ceux qui nous promettent le Ciel, qui nous menacent de punitions terribles, qui nous parlent d'apparitions diverses. Gardons une foi simple. Basons-nous sur notre catéchisme, sur la liturgie, sur la doctrine sûre de l'Église de tous jours.



# Qui peut enseigner ?

Abbé Peter Scott

Traduction : Abbé P. Girouard

**N**ous savons tous qui a le devoir d'enseigner – tous ceux qui ont une responsabilité dans l'éducation, à savoir les enseignants, les parents, les tuteurs, et les prêtres. Néanmoins, nous savons aussi que plusieurs de ceux ayant le devoir d'enseigner n'en ont pas la capacité, même si nombre de ces professeurs ont reçu une formation professionnelle en éducation. L'autre côté de la médaille est qu'il y en a plusieurs autres qui ne se considèrent pas comme des professeurs, et qui n'ont pas bénéficié de formation formelle dans ce domaine, mais à qui les circonstances donnent néanmoins le devoir d'enseigner. Peuvent-ils réellement le faire? Ne s'illusionnent-ils pas eux-mêmes? Quelles sont donc les exigences de l'enseignement? Peut-on considérer les parents comme de vrais enseignants?

Cette série de brefs articles va essayer de répondre à toutes ces questions, en identifiant un à la fois les divers éléments qui rendent une personne capable d'enseigner. Il faut ici comprendre le terme d'éducation en son acception la plus large, ce qui rendra les réponses susdites plus claires. Comme le Pape Pie XI l'a remarqué dans son encyclique de 1929 *De l'Éducation Chrétienne*, l'éducation est le moyen par lequel les hommes cherchent à acquérir une perfection qui les dépasse, et cette tendance a été implantée en leur nature rationnelle par Dieu lui-même. L'éducation est en conséquence la recherche de la perfection qui est la plus en accord avec la nature humaine et que la loi naturelle nous fait désirer, et nous pousse à obtenir, mais elle ne peut atteindre sa vraie totalité que dans l'ordre surnaturel, par la grâce, puisque son but ultime est l'obtention d'une perfection qui nous dépasse. L'éducation n'est donc pas un droit, mais plutôt une faveur spéciale, un privilège auquel nous inclinons notre nature. Cette vision élargie de l'éducation devrait nous encourager, nous qui en grand nombre y avons une part de responsabilité, à nous préparer pour permettre aux âmes qui nous sont confiées de se développer au maximum.

## Le but de l'éducation

Pour trouver une réponse à toutes nos questions, il faut d'abord se pencher sur le but à atteindre par l'éducation. Personne ne peut enseigner s'il n'a une idée claire des objectifs à atteindre. Or le but de l'éducation n'est autre que la fin ultime de la vie humaine, « à laquelle tout le travail éducatif est intimement et nécessairement lié » (Pie XI, Ib.). Aristote l'a particulièrement bien compris, lui qui nous a donné la description, quelque peu énigmatique, du but de l'éducation : « Le vrai but de l'éducation est d'atteindre le bonheur grâce à la vraie vertu ». Il ne pourrait en être autrement, puisque le bonheur est le but de toute vie humaine. La quête du bonheur est le fondement de tout bien, de toute moralité. Conséquemment, le vrai éducateur est celui qui sait ce qu'est le vrai bonheur, et qui est capable de le faire partager aux autres. La première condition pour être en mesure d'enseigner est donc de posséder soi-même ce vrai bonheur. C'est ce que notre Divin Sauveur a parfaitement exprimé lorsqu'il a commencé l'éducation morale de ses disciples par les Béatitudes : « Bienheureux (i.e. vraiment heureux) sont les pauvres en esprit... les doux... ceux qui pleurent... ceux qui ont faim et soif de justice... ceux qui pardonnent... ceux qui ont le cœur pur... les pacifiques... ceux qui souffrent persécution pour la justice » (Mt. 5 : 3-10).

Mais quel est donc ce bonheur qui se trouve être le but de l'éducation? Manifestement, il ne peut s'agir du bien-être physique, sensuel, matériel, après lequel courent tant de gens, ce qui démontre leur manque de vraie éducation. Le Père Edward Leen, C.S.Sp., dans son commentaire sur ce texte d'Aristote, nous dit ceci : « Le bonheur est la vie bonne, et l'éducation cherche à l'atteindre en créant ces dispositions intellectuelles, morales, et émotionnelles qui sont les plus favorables au développement de la grâce divine et de ses vertus connexes. Aristote a raison de juger que les vertus sont comme le tremplin permettant d'atteindre une vie satisfaisante. Bien sûr, les seules vertus dont il pouvait avoir connaissance étaient les vertus acquises. L'éducation chrétienne dispose l'âme à l'opération des vertus infuses. » (What is True Education?, Tradibooks, 2008; p.23 & 24).

Le bonheur est le fruit de la possession de la bonté, et la bonté est atteinte par la croissance en grâce et la pratique de la vertu. L'éducation crée le vrai bonheur dans l'âme en lui permettant, dès cette vie, de croître en bonté dans ses actes, par la pratique de la vertu, et en son être, par l'augmentation

de la grâce sanctifiante. C'est parce que l'éducation rend l'homme capable de pratiquer la vertu que le Pape Pie XI enseigne que « l'éducation consiste essentiellement à préparer l'homme à ce qu'il doit être et à ce qu'il doit faire ici-bas, de façon à atteindre le but sublime pour lequel il a été créé » (Divini Illius Magistri). Il est clair que ce bonheur dans la pratique de la vertu est surnaturel, et qu'il transcende, tout en leur étant compatible, nos souffrances humaines, nos douleurs et désappointements, exactement de la manière avec laquelle notre Divin Sauveur a retenu son bonheur parfait, c.-à-d. de faire la Volonté de Son Père, au moment de son amère Agonie au jardin de Gethsémani.

### **Bonheur vs. Enthousiasme**

La première condition requise de l'éducateur est donc qu'il soit heureux – heureux en lui-même, dans sa vocation, dans son devoir d'état. Il doit être heureux parce qu'il poursuit la vertu véritable par l'imitation de Notre Seigneur Jésus Christ; il doit donc être heureux au sein de la souffrance, des difficultés, des insultes; heureux, adviene que pourra, malgré ses fautes et ses faiblesses, parce qu'il s'efforce de devenir bon, c.-à-d. parfait, tel que Notre Seigneur l'a commandé : « Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait » (Mt. 5 :48). Sans ce bonheur, l'éducateur ne peut aucunement mouvoir la volonté d'un autre homme. Peut-être pourra-t-il instruire l'esprit d'un autre homme, mais il demeurera incapable de l'amener à poursuivre à son tour le bien et la vertu, puisqu'il est incapable de lui fournir l'exemple du vrai bonheur. C'est là une considération fondamentale pour qui pense à devenir éducateur. Si nous sommes tristes, désillusionnés, envieux, jaloux, en colère, impatients, troublés, nous n'avons pas ce qu'il faut pour être un professeur, et nos paroles ne produiront que peu ou pas d'effets. Au contraire, si notre bonheur intérieur se manifeste par une joie extérieure, comme il devrait, et par la tranquillité de l'ordre, qui produit la paix de l'âme, nous pouvons déjà commencer notre tâche d'éducateurs.

Trop souvent, notre manque de contrôle de soi, notre humeur changeante, notre mesquinerie, minent le travail d'éducateur que nous prétendons faire pour les autres! Comme elle est destructrice, cette inconstance qui provient de ce que nous ne sommes pas réellement contents de nous-mêmes, de nos croix, voire même de la Providence divine et de notre sort!

Les gens du monde, eux, ont pourtant compris l'importance psychologique de la joie extérieure,

et c'est pourquoi ils utilisent l'enthousiasme lorsqu'ils enseignent des savoirs techniques, ou les doctrines de fausses religions ou philosophies de vie. C'est en effet l'enthousiasme qui attire de nouveaux adeptes et qui motive les autres à prendre connaissance de leurs systèmes, car cette joie superficielle et transitoire singe le vrai bonheur auquel nous aspirons tous. Tel est le secret du succès de toutes sortes de groupes, des sectes 'évangéliques' aux groupes de yoga et spiritualité orientale. L'éducation Catholique se doit de ne pas imiter ce genre d'enthousiasme, car elle a pour but le bonheur et la vertu surnaturels, et une telle tentative n'aboutirait qu'à la création d'une bulle vide, prête à éclater, comme c'est le cas chez les charismatiques. Cela ne durerait tout simplement pas.

Un tel enthousiasme ne peut avoir qu'une toute petite place au sein d'une éducation proprement chrétienne, laquelle a peu à voir avec lui, mais recherche avant tout le vrai bien de nos vies, car seul le bien qui est surnaturel peut nous rendre vraiment heureux. Cette bonté, cette perfection, consiste premièrement en la pratique des vertus infuses, perfectionnées par la charité, mais ne se limite pas à la vertu purement intérieure. En effet, cette vertu, une fois acquise, dirige et sanctifie tout dans nos vies, toutes nos activités et tout notre travail. Elle produit le bonheur qu'on trouve en nous acquittant de nos devoirs quotidiens pour Dieu seul; c'est de cette joie que Notre Seigneur disait : « Et votre joie, nul homme ne pourra vous la ravir » (Jn 16 :22). L'Église nous confirme que par cette joie « l'excellence insurpassée de cette œuvre qu'est l'éducation chrétienne » devient « manifeste et claire car, après tout, son but est l'obtention du Bien Suprême, c.-à-d. de Dieu, par les âmes de ceux qui sont éduqués, de même que le maximum possible de bien-être ici-bas pour la société humaine » (Pie XI, Ib.).

C'est la paix intérieure, la joie d'être un Catholique consacré à la gloire de la Très Sainte Trinité qui prépare son éternité à travers les Croix quotidiennes, qui rend claire la présence d'un véritable bonheur intérieur. Pour cela, l'état de grâce en lui-même n'est pas suffisant. En effet, combien ne retirent rien du trésor de la grâce sanctifiante, combien n'y puisent rien car ils n'agissent pas sous son inspiration et ils oublient qu'ils sont Catholiques lorsque vient le temps de s'acquitter de leurs devoirs quotidiens. C'est le désir de perfection qui fait toute la différence. Telle est justement la condition qui est requise pour être un bon éducateur et qui fait

cruellement défaut chez plusieurs professeurs. On peut donc aisément comprendre comment il se fait que les religieux (et les religieuses), parce qu'ils ont choisi un état de vie poursuivant la perfection, ont été traditionnellement reconnus pour faire les meilleurs professeurs.

### **Le langage du cœur**

C'est ce qu'avait parfaitement compris St. Jean Bosco lorsqu'il développa son système d'éducation préventive, motivant les garçons par son exemple, c.-à-d. par la quête joyeuse de toute la perfection dont un homme soit capable, de façon à pouvoir la partager avec les autres. Cela fut résumé en sa devise « religion, raison, et gentillesse », qui vient remplacer la méthode d'éducation dite répressive, consistant à obliger les enfants en les menaçant de châtimement. Car il a indiqué que le secret de l'éducation de l'enfant est à trouver en son désir de plaire à Dieu, et à ses professeurs qu'il perçoit comme les instruments de Dieu. Il a aussi expliqué que ce désir est chez l'enfant le fruit de la charité dont sont enflammées les âmes de ses professeurs. Pour faire naître en l'enfant ce désir de bien faire, l'éducateur doit constamment montrer qu'il ne recherche que l'honneur et la gloire de Dieu, qu'il agit de manière raisonnable et juste afin d'atteindre ce but, et que sa charité pour le Dieu Tout-puissant est manifestée par la pratique constante de la gentillesse et par une attitude pleine d'égards envers ceux qui lui ont été confiés, selon le plus surnaturel et extraordinaire des principes moraux donné par notre Divin Sauveur lui-même : « En vérité je vous le dis, tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez » (Mt. 25 :40). St Jean Bosco utilise l'expression « le langage du cœur », signifiant par là l'amour de celui qui donne avec joie, et qui est si apprécié de Dieu et des hommes. Voici comment un de ses Salésiens nous explique le tout :

« Le Système Préventif permet à l'enfant de recevoir les avis de telle manière que l'éducateur puisse toujours utiliser avec lui le langage du cœur... L'éducateur, une fois qu'il a réussi à gagner le cœur de son sujet, peut exercer sur lui une grande influence, il peut l'aviser, le conseiller, et même le corriger... L'emploi de ce système est entièrement basé sur les paroles de St Paul, qui a dit : 'la charité est patiente, elle est gentille. Elle supporte tout, espère tout, endure tout' (1 Cor. 13 :4-7) » (A Treatise on the Preventive System, par le Père Avalone).

Un enseignement digne de ce nom, qui est ca-

pable de toucher le cœur et de mouvoir la volonté, est donc nécessairement une grande source de satisfaction, de joie intérieure, en dépit des difficultés et des frustrations qui l'accompagnent. Le Pape Pie XII l'a bien compris, lui qui parla ainsi à un groupe d'étudiants et de professeurs Français : « Bien que la 'joie d'apprendre' produise une extrême satisfaction de l'esprit, elle trouve son complément en la joie d'enseigner. Enseigner! Quelle tâche sublime, par laquelle l'homme, dans l'humble mesure de sa capacité de créature, participe à l'action du Verbe Incarné. St Thomas résume admirablement cette dignité du professeur : 'De même qu'il est plus grand de donner la lumière que de luire seul, de même est-il plus grand de transmettre aux autres les choses qu'on a contemplées que de contempler seul.' » (Allocution du 24 avril 1946, dans le volume Éducation des enseignements pontificaux de Solesmes, # 452).

Cette joie de l'enseignement est l'effet immédiat de ce que celui-ci est motivé par le saint idéal de charité, pratiqué et recommandé par St Paul : « Je vous ai tout montré, comment, en travaillant ainsi, vous devez supporter le faible, et de vous souvenir des mots du Seigneur Jésus qui a dit qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir. » (Actes 20 :35). Laissez-moi à nouveau citer le Pape Pie XII, qui a décrit la vocation de l'éducateur Catholique de la manière suivante : « Ils se sentent irrésistiblement poussés à protéger les enfants du mal afin de les donner à Dieu, et à souffrir d'inquiétude et d'inconfort afin de former des hommes qui serviront le Christ, l'Église et la société humaine de noble façon. Et tel est votre idéal; telle est la joie qui a conquis vos cœurs et à laquelle vous avez dédié vos vies! C'est cet idéal splendide, cet amour qui participe à l'amour de Dieu lui-même, qui vous a inspirés et qui adoucit les rigueurs de votre travail.» (Ib. #444)

Par conséquent, que l'on soit appelé à enseigner les bonnes manières et leurs prières aux enfants de la maternelle, ou le Français et les Mathématiques aux jeunes du Primaire, ou l'Histoire et les Sciences à ceux du Secondaire, ou un métier aux adultes, ou encore la Philosophie ou la Technologie à l'Université, c'est toujours l'amour de la connaissance, le désir de la perfection, le désir surnaturel de partager son amour avec les autres et de les amener eux aussi à la perfection, et donc au vrai bonheur, qui est la première et la plus nécessaire des qualités requises chez tout éducateur.



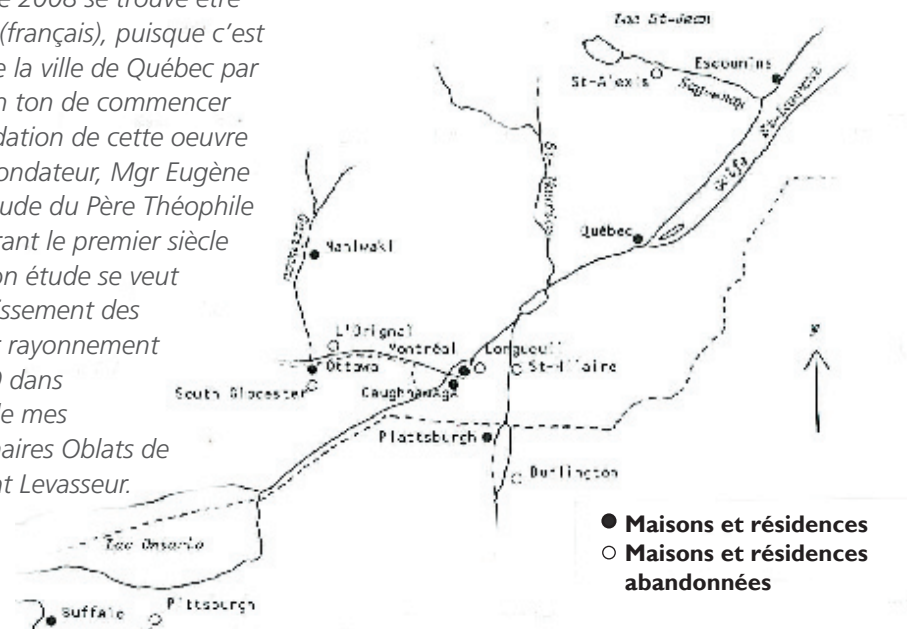
# Les Oblats de Marie Immaculée

En ce cent-cinquantième anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes sous le titre de l'Immaculée Conception, cela me paraît tout indiqué de se pencher sur l'histoire de la congrégation religieuse au Canada qui se fait gloire d'appartenir à un titre tout spécial à la sainte Vierge, surtout que 2008 se trouve être également une date phare de l'histoire du Canada (français), puisque c'est l'année du quatrième centenaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain. Il serait certainement de bon ton de commencer l'évocation de cette épopée en remontant à la fondation de cette oeuvre et donc de mentionner ses origines et son illustre fondateur, Mgr Eugène de Mazenod. Je renvoie les lecteurs à la brillante étude du Père Théophile Ortolan, o.m.i., *Les Oblats de Marie Immaculée durant le premier siècle de leur existence*, Paris, 1914-1932, 4 volumes. Mon étude se veut plus modeste, en circonscrivant mon sujet à l'établissement des Oblats au Canada dans un premier temps, et à leur rayonnement à mari usque ad mare jusque dans les années 1950 dans un second. Et, pour ce faire, je puiserai la plupart de mes informations générales dans *l'Histoire des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée - Essai de synthèse*, du Père Donat Levasseur. Cette histoire parut en 1983 en deux volumes.

Abbé Roger Guégan

## L'implantation au Canada

Nous devons la venue des Oblats à Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal. Le 3 mai 1841, ce digne évêque âgé de quarante et un ans, qui brûlait de zèle pour la gloire de Dieu et le bien de son diocèse et même de toute l'Église au Canada et en Amérique du Nord, entreprend un voyage en Europe dans le but d'obtenir des secours religieux pour son diocèse. Providentiellement, il fait la connaissance du fondateur des Oblats alors qu'il est de passage à Marseille et lui expose son urgent besoin de missionnaires, plus précisément son désir d'obtenir au moins quatre Oblats pour l'évangélisation des fidèles et même des Indiens. Je passe les détails et les péripéties pour en arriver directement à la réponse favorable de Mgr de Mazenod. Le fondateur choisit comme supérieur de la nouvelle mission l'un des premiers volontaires, le père Jean-Baptiste Honorat. Il lui adjoint les pères Adrien Telmon, Jean Baudrand, Lucien Lagier et les frères Basile Fastray et Louis Roux. Tout ce beau monde part de la cité phocéenne (Marseille) le 30 septembre et arrive finalement à Montréal le 2 décembre. Le 7, les missionnaires quittent la ville épiscopale



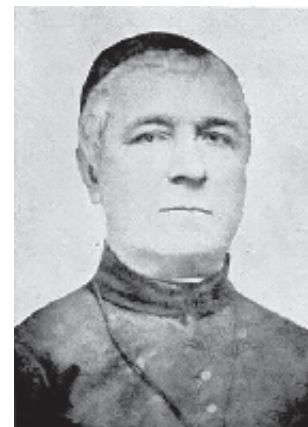
pour prendre possession le lendemain, jour de leur fête patronale, de la paroisse de Saint-Hilaire sur le Richelieu. Cette première maison oblate desservira un lieu de pèlerinage situé tout près, sur le mont Beloeil, et dédié à la Croix.

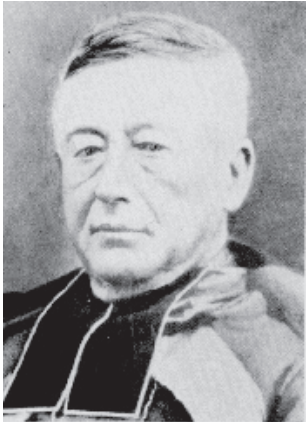
## Premières activités : Longueuil, Montréal

Tout d'abord dans le diocèse de Montréal. Les Oblats, dès leur arrivée, entreprirent la prédication de trois missions, une à Saint-Hilaire même, une deuxième à Beloeil, la troisième et dernière à Saint-Vincent-de-Paul. Ils inaugurèrent aussi des missions ambulantes en faveur des catholiques canadiens et irlandais disséminés dans une vaste région dominée alors par les protestants et connue sous le nom de Cantons de l'Est (Eastern townships). La première eut lieu le 24 janvier 1842 sous la direction du père Lucien Lagier.

Pour répondre à un urgent besoin de maîtres dans les écoles, les Oblats se mirent à enseigner à Saint-Hilaire, puis à Longueuil; le père Telmon réunit dans cette ville quelques demoiselles qui se livrèrent à l'enseignement sous la direction d'une certaine Eulalie Durocher, futu-

**Le fondateur choisit comme supérieur de la nouvelle mission l'un des premiers volontaires, le père Jean-Baptiste Honorat.**





**Bytown devint en 1847 le siège d'un nouveau diocèse dont le premier pasteur fut le père Eugène-Bruno Guigues (1805-1874), choisi par l'épiscopat du Canada.**

**A peine installés à Bytown, les Oblats se voient chargés en avril 1844 de la desserte des missions indiennes du Saint-Maurice. Un nouvel empire s'ouvre au zèle des Oblats. Une résidence est établie le 15 octobre 1844 à Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie, au Saguenay. On y trouve Charles Arnaud (1826-1914), intrépide apôtre.**



re Mère Marie-Rose, fondatrice de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. (cf. Communicantes #16)

Comme Saint-Hilaire était loin de Montréal, les Oblats n'hésitèrent pas, au mois d'août 1842, à déménager à Longueuil où un bienfaiteur insigne, M. Olivier Berthelet, leur avait cédé une maison. En 1848, Mgr Bourget les établira dans un quartier pauvre de Montréal, le faubourg Sainte-Marie, où ils ouvriront un lieu de culte dédié à saint Pierre Apôtre. En 1855, Mgr Bourget leur confiera la mission des Iroquois de Caughnawaga, près de Montréal.

### **Bytown, missions indiennes, « chantiers »**

Bien vite, un établissement oblat fut ouvert à Bytown, l'actuelle ville d'Ottawa, à l'instigation de Mgr Bourget. Le 24 janvier 1844, le père Telmon y arriva pour s'occuper d'une population de quelques milliers de catholiques résidant dans la ville et dans les environs. Il y fut rejoint par d'autres Oblats et même par des Soeurs Grises de Montréal (fondées par Marguerite d'Youville) qu'il appela à son secours. Ces Soeurs Grises fondèrent en 1845 à Bytown, sous la direction de soeur Élizabeth Bruyère, la congrégation des Soeurs Grises de la Croix pour les oeuvres de charité et d'enseignement. Dès le mois de mai 1844, Mgr Bourget donna juridiction au père Nicolas Laverlochère pour les missions auprès des Indiens disséminés depuis Bytown jusqu'au Témiscamingue et en Abitibi. A partir de 1847, celui-ci se rendra même à Moose Factory, à la Baie James, puis, à partir de 1848, il rejoindra Fort Albany. En 1849, un établissement oblat s'ouvre à Maniwaki pour les missionnaires des Indiens du Nord et du Saint-Maurice, et en faveur des Indiens et des Blancs des environs.

Début 1845 commence le ministère des « chantiers », c'est-à-dire des missions ambulantes auprès de nombreux groupes de bûcherons venus de diverses paroisses du sud pour travailler dans des exploitations forestières appelées « chantiers ». Les premiers d'entre eux furent ceux de la Gatineau, puis de l'Outaouais. C'est l'occasion de mentionner le nom du légendaire père Louis Reoul.

### **Diocèse de Bytown**

Bytown devint en 1847 le siège d'un nouveau diocèse dont le premier pasteur fut le père Eugène-Bruno Guigues, choisi par l'épiscopat du Ca-

nada. Celui-ci demanda aux Oblats, en 1848, de fonder le collège de Bytown, puis de s'occuper de son grand séminaire. Ces oeuvres leur seront confiées de manière définitive en 1856, ainsi que la desserte de l'église Saint-Joseph et de la cathédrale. Des résidences oblates furent ouvertes dans la région, à South Gloucester, de 1848 à 1855, et à l'Orignal de 1849 à 1855.

### **Au diocèse de Québec, missions indiennes, Saint-Alexis, Québec**

A peine installés à Bytown, les Oblats se voient chargés en avril 1844 de la desserte des missions indiennes du Saint-Maurice, du Saguenay et de la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent à la demande de l'archevêque de Québec, Monseigneur Joseph Signay. Un nouvel empire s'ouvre au zèle des Oblats. Une résidence est établie le 15 octobre 1844 à Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie, au Saguenay. On y trouve d'intrépides apôtres du nom de Flavien Durocher, Charles Arnaud, Louis Babel, etc... En 1853, l'Archevêque de Québec confie aux Oblats l'importante desserte de Saint-Sauveur, à Québec même. La résidence de Saint-Alexis y fut transférée.

### **Missions et fondations aux Etats-Unis**

De Longueuil, puis de Saint-Pierre Apôtre, à Montréal, les Oblats vont prêcher plusieurs retraites et missions aux Canadiens émigrés aux Etats-Unis. L'urgent besoin religieux des émigrés d'origine canadienne amena même les Oblats du Canada, à la requête des évêques, à prendre en charge des paroisses françaises à Plattsburgh, en 1853, et à Burlington, de 1854 à 1856, ainsi que plusieurs dessertes ou postes relevant de ces paroisses.

En 1851, ils acceptèrent la paroisse anglaise de Holy Angels, à Buffalo, et, en 1861, la paroisse française Saint-Pierre (aujourd'hui Our Lady of Lourdes) dans la même ville.

Mentionnons, pour clore cet article, que Mgr de Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie Immaculée, se plaindra plusieurs fois de ce qu'un peuple aussi catholique que celui du Canada ne fournissait pas assez de vocations à la congrégation. De 1841 à 1861, il y eut une soixantaine d'entrées au noviciat et quelque vingt-six oblations. Que dirait-il alors s'il vivait actuellement ! **Dans un prochain article, nous étudierons l'implantation des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadiens.**

# Le Secret du Rosaire

Revue bibliophile

Par Jean P. Stratford

Les amateurs de méditations et prières mariales auront le bonheur d'apprendre et d'apprécier la réédition d'un titre classique de littérature dévotionnelle : "Le Secret du Rosaire" du célèbre missionnaire Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, édité par Traditions Monastiques. Ce recueil est aussi instructif qu'édifiant, en somme un traité de méthodes sur la récitation du Rosaire, et un 'chapelet' de doctes anecdotes qui sauront vous édifier et approfondir votre sentiment pour cette dévotion si populaire.

Ce n'est pas une coïncidence que tant de grands saints et saintes aient utilisé ce moyen de sanctification. Tel une échelle de Jacob, il nous déplace, gradin par gradin, mystère par mystère, vers une plus grande connaissance et amour de Jésus et de Marie au fil de leurs pèlerinages de la terre vers le ciel. C'est donc un outil de contemplation par définition. Ce récit est si riche qu'il se savoure un peu chaque jour - au fait il est subdivisé en 'Roses' - des mini chapitres - que vous pouvez allègrement humer en douceur.

Pour ceux qui ont une âme à contempler des visuels tout en priant et méditant, l'œuvre contient de belles vignettes polychromes (une vingtaine en tout) d'un style moyenâgeux, rayonnant de couleurs qui vous rappellent les vitraux de certaines églises, dans leurs qualités de contrastes et brillances. Ces enluminures sont inspirées d'un ancien psautier d'Ingeburge du XIIe siècle, par les moniales de l'Abbaye Notre-Dame de Fidélité (Jouques). Ils respirent d'une fraîcheur qui nous captive et transporte dans le mystère médité.

Je vous cite ici un bref extrait de la Vingt-cinquième «Rose» pour vous mettre en appétit de ce livre, lequel, je pense, doit être 'pris à la lettre' pour en savourer l'esprit. "Jamais personne ne

pourra comprendre les richesses admirables de sanctification qui sont renfermées dans les prières et dans les mystères du saint Rosaire. Cette méditation des mystères de la vie et la mort de Notre-Seigneur Jésus Christ est pour tous ceux qui en font usage, la source des fruits les plus merveilleux.....

La méditation des mystères et des prières du Rosaire est la plus facile de toutes les oraisons, parce que la diversité des vertus et des états de Jésus-Christ que l'on étudie, récrée et fortifie merveilleusement l'esprit et empêche les distractions. Les savants trouvent dans ces formules la doctrine la plus profonde, et les petits, les instructions les plus familières." (P. 100-101)

Après avoir lu ce livre vous aurez une optique nouvelle sur ce qu'est le Rosaire, et si vous ne le connaissez encore pas, ce livre vous fait un bon point d'entrée dans la matière.

Pour finir, je termine avec une réflexion 'hors texte', mais tout en contexte, l'extrait d'une rencontre qui a eu lieu en 1957 entre le Père Fuentes et sœur Lucie, voyante de Fatima (1917) devenue religieuse. «...Père, la Sainte Vierge, en ces derniers temps que nous traversons, a donné à l'usage du Rosaire une nouvelle efficacité. Son usage s'avère si efficace qu'il n'y a pas de problème, quelle que en soit la difficulté, soit d'ordre temporel, ou surtout spirituel, qui nous touche personnellement, nos familles, le monde ou les communautés religieuses, ainsi que la vie des gens et des peuples, qui ne puisse être résolu par l'usage du Rosaire.

Il n'y a pas de problèmes, je vous le dis, quelle qu'en soit la difficulté, que nous ne pouvons résoudre par la prière du saint Rosaire.

Avec le saint Rosaire, on se sanctifie, et on se sauve. Avec le saint Rosaire nous consolons Notre-Seigneur et nous obtenons le salut d'un grand nombre d'âmes...»



# Qu'est-ce qui se passe dans l'Église?

*Cette chronique a pour but de tenir nos lecteurs informés des déclarations, évènements, et défis les plus importants concernant l'Église au Canada, à Rome, et dans le monde entier.*

*Gardant à l'esprit que l'Église militante ne consiste pas seulement dans les groupes de la Tradition, mais aussi en tous ceux qui sont fidèles à la vraie Foi, même s'ils ne l'aiment ni ne la défendent pas comme ils le devraient, cette chronique désire faire connaître aux Catholiques tout ce qui se fait de bon, sans cependant oublier les trahisons Modernistes; cette double perspective aidera à saisir la situation de l'Église dans toute sa complexe réalité.*

Abbé Peter Scott

Traduction: Abbé Patrick Girouard

## Un acte de tolérance

Que le Pape soutienne l'idée selon laquelle il faut accepter dans tous les changements issus de Vatican II, le principe de continuité, c.-à-d. qu'il n'y a pas de rupture, d'opposition, ou de contradiction, mais plutôt développement dans la même direction, a été confirmé par sa déclaration qualifiant le Motu Proprio de 2007 comme un simple « acte de tolérance ». Comme chacun le sait, la tolérance n'implique pas un droit, mais n'est qu'un acte de prudence par lequel l'autorité, afin d'écartier un mal plus grand, décide d'autoriser quelque chose qu'elle n'aime pas. Dans le but de calmer les Évêques de France, Benoît XVI a donc déclaré que telle était sa position vis-à-vis de la Messe traditionnelle. Or la charité nous oblige à croire que le Pape exprime là ce qu'il pense vraiment. On peut donc en conclure que, dans son esprit, la bulle Quo Primum ne garantit aucun droit à la Messe traditionnelle, vu qu'il est dans la nature d'un acte de tolérance d'être révoquant.

Une deuxième conséquence est que, si le Motu Proprio n'est qu'un acte de tolérance, et donc un acte révoquant, alors il pourrait se faire un jour que la Messe traditionnelle soit interdite – même si le Pape a admis en 2007 que cette Messe n'avait jamais été abrogée durant les 40 ans de sa quasi-suppression.

N'allons donc pas croire que, dans l'esprit de Benoît XVI, la Messe traditionnelle soit devenue la pierre angulaire d'une éventuelle reconstruction de la Chrétienté au XXIème siècle, ni qu'elle soit la base de la restauration de toutes choses dans le Christ. Ce constat fut con-

firmé par nul autre que S.É. le Cardinal Castrillon Hoyos, Président de la Commission Ecclesia Dei, lors d'une conférence le 16 septembre 2008, tenue en l'honneur du 1er anniversaire de la parution du Motu Proprio Summorum Pontificum. Il a en effet déclaré qu'aucune opposition ne devait être établie entre les deux Messes : « L'Eucharistie ne devrait jamais devenir un sujet de comparaison ou de division. Qu'est donc le plus important : le mystère de Dieu qui devient pain ou bien la langue dans laquelle nous célébrons le mystère?... En face de la plus grande expression d'amour pour l'humanité – l'Eucharistie – comment pouvons-nous nous battre? » (catholicnews.com) Son Éminence a passé sous silence le fait le plus important : la Nouvelle Messe corrompt la Foi et vient saper la vie surnaturelle intérieure de la grâce. C'est justement parce que nous aimons la Sainte Eucharistie, et que nous aimons les âmes

qui s'efforcent de s'en nourrir pour atteindre la vie éternelle, que nous devons nous battre contre l'erreur, l'hérésie, et le naturalisme.

La conséquence logique est que l'usage du Motu Proprio doit être réservé pour des célébrations exceptionnelles, et non de façon régulière. C'est pourquoi le même Cardinal, responsable d'établir les règles pratiques pour la mise en œuvre du Motu Proprio, s'en prend aux groupes, communautés, et individus qui ont contacté sa Commission pour en obtenir la permission d'avoir non seulement une Messe traditionnelle par semaine, mais que les Messes soient traditionnelles tous les jours et dans toutes les paroisses. En effet, il dit d'eux qu'ils sont « insatiables, incroyables... ils ne savent pas tout le mal dont ils sont la cause. » (Op. Cit.). Est-ce que la Tradition peut vraiment espérer une aide quelconque de la part de telles autorités?

## Le salut de l'Humanité

Lors d'une allocution donnée le 28 octobre 2008 sur « Le Second Concile du Vatican dans le Pontificat de Jean-Paul II », le Pape Benoît XVI a réitéré quelques positions fondamentales concernant la Papauté de son prédécesseur, soulignant combien il fut profondément et entièrement un homme de Vatican II : « Dans pratiquement tous ses documents, et surtout dans ses décisions et son attitude en tant que Pontife, Jean-Paul II a fait siens les principes fondamentaux du Deuxième Concile du Vatican, en devenant ainsi un interprète qualifié et un témoin cohérent. Son souci le plus constant fut de faire connaître à tous les avantages qui découleraient de l'acceptation de la vision Conciliaire... »

Alors, de quoi est-il donc l'interprète et le témoin qualifié? Quelle est donc cette vision conciliaire si particulière? La réponse se trouve quelques phrases plus loin : « L'angoisse par rapport au salut de l'humanité qui motiva les Pères du Concile, et qui guida leur engagement à trouver des solutions aux nombreux problèmes actuels. » Que voilà un résumé précis et exact! La tentative d'établir un parallèle avec l'œuvre de St Bonaventure (intitulée 'L'itinéraire de l'âme à Dieu') sur la sanctification des

âmes ne change rien à la réalité. Il faut en effet noter que l'accent y est mis sur le salut des âmes, et non pas sur celui de l'humanité, car ce n'est pas la même chose. Améliorer le sort de l'humanité, les droits de l'homme, la liberté religieuse, la justice sociale, tel fut en effet le but du nouvel humanisme de Vatican II, celui que le Pape Paul VI a justement appelé « le culte de l'homme » (le 7 déc. 1965).

Cette allocution nous rappelle en fait la lettre de septembre 2008 que le Pape Benoît XVI a écrite à l'occasion du trentième anniversaire de la mort du Pape



Paul VI, celui qui l'a nommé Cardinal et archevêque de Munich en 1977. En effet, Benoît XVI y louange Paul VI, non pas pour sa contribution à l'Église Catholique et au salut des âmes, mais pour celle envers l'humanité. « Le nom de ce Pon-

tife demeure lié par-dessus tout au Concile Vatican II... Le passage des ans rend plus claire l'importance de son pontificat pour l'Église et pour le monde, et l'héritage sans prix de vertu et d'enseignement qu'il a laissé aux croyants et à l'humanité » (Site Web de CNN). Ces mots véridiques décrivent bien l'humanisme de Paul VI et de Vatican II. Il ne s'agit pas de l'héritage de la doctrine Catholique ou de la vertu surnaturelle, mais de l'enseignement de la liberté et des droits universels, qui l'ont rendu « si proche des espoirs et des attentes des hommes et des femmes de son temps » (Ibid.).

### Les anciens Rédemptoristes reçoivent juridiction

Dans une déclaration du 22 novembre sur leur 'blogue', les anciens Rédemptoristes de l'île Papa Stronsay (Écosse) ont annoncé que le 31 octobre l'Ordinaire du lieu, Mgr Peter Moran du diocèse d'Aberdeen, avait accordé la juridiction à deux de leurs prêtres.

Aucune explication n'est donnée au sujet du laps de temps (cinq mois) qui s'était écoulé entre leur soi-disant 'réconciliation' et cette allocation des facultés juridiques requises pour l'exercice officiel de l'apostolat ecclésiastique. On n'y apprend pas non plus pourquoi la juridiction n'a pas été accordée aux autres prêtres de la communauté. Les prêtres se sont-ils abstenus d'entendre les confessions durant ces cinq mois et, si oui, les Frères se sont-ils alors confessés aux prêtres du Novus Ordo? Se sont-ils même confessés? On ne dit pas non plus comment Mgr Moran a pu résoudre le problème de leur vision ecclésiologique divergente qui jusqu'alors avait justement fait obstacle à l'allocation de la juridiction. On y apprend toutefois que la juridiction offerte ne s'étendait qu'au territoire de Papa Stronsay et à la chapelle du monastère de la même île.

On y précise néanmoins que cette communauté n'est toujours pas incardinée dans la structure de l'Église, ni en tant que communauté, ni en ce qui concerne chacun de ses prêtres, et que la juridiction accordée ne l'a été que sur une base temporaire. Il est vraiment inhabituel d'accorder juridiction sans l'existence préalable d'une situation canonique stable (incardination); il s'agit d'une véritable anomalie. Les facultés accordées temporairement peuvent donc être retirées à tout moment. Normalement, afin de pouvoir recevoir juridiction, un prêtre est supposé se trouver sous l'autorité d'un supérieur (soit un évêque, soit un supérieur d'Ordre religieux). Or un prêtre qui n'est incardiné ni dans un diocèse, ni dans un Ordre religieux, ne se trouve sous l'autorité d'aucun supérieur. Or ces prêtres non-Rédemptoristes ne sont ni incardinés dans leur diocèse, ni membres d'une com-

munauté reconnue par l'Église, que ce soit en tant que communauté de droit diocésain (sous l'Évêque du lieu) ou de droit pontifical (sous Rome). En conséquence, ils ne possèdent aucun des droits reconnus en tant que tels par le Droit Canon. Néanmoins, ils prétendent : « Nous sommes appuyés et on nous accommode sans que quiconque nous demande de faire aucun compromis que ce soit. »

Mais s'ils n'ont fait aucun compromis, pourquoi alors écrivent-ils : « Il est certain que depuis le Motu Proprio du 7 juillet 2007, on devrait trouver le pardon et un retour de la confiance dans l'Église. Or c'est ce que nous avons fait. Nous faisons confiance à l'Église. Nous faisons confiance au Saint Père. » (Ibid.). On n'a pas besoin d'avoir eu beaucoup de relations avec la Rome conciliaire pour comprendre que mendier un pardon de telle façon c'est admettre implicitement qu'ils ont été dans l'erreur pendant 20 ans. On n'a pas besoin d'un cours d'histoire pour comprendre que dire qu'on fait confiance aux autorités de l'Église conciliaire et au Pape, c'est se placer sous la coupe de ceux qui détruisent l'Église de l'intérieur. Comment pouvez-vous faire confiance à quelqu'un qui admet, après quarante ans, que la Messe traditionnelle n'a jamais été abrogée, mais qui ne regrette pas qu'elle ait néanmoins été illicitement et illégalement défendue pendant ces mêmes quarante ans? Comment ne pas appeler cela un compromis?



## Écoles Catholiques sous ..... attaque en Ontario .....

Le 28 septembre 2008, S.E. Mgr Durocher, du diocèse de Alexandria-Cornwall, a défendu le réseau des écoles Catholiques d'Ontario contre un regain d'agressivité du mouvement laïc, lequel s'oppose directement au financement public des écoles Catholiques de cette province. L'arrêt d'un tel financement porterait en effet un coup dévastateur au système. Si l'argumentaire de Mgr Durocher se révèle digne d'intérêt, c'est qu'il ne s'est pas uniquement appuyé sur le principe constitutionnel de la protection de l'éducation des minorités religieuses. En effet, le 'Catholic Register' du 12 octobre 2008 rapporte les propos suivants de Mgr Durocher : « Les conceptions erronées au sujet de la séparation de l'Église et de l'État gagnent du terrain dans l'opinion publique. De plus en plus, beaucoup en viennent à croire que cette séparation implique qu'aucun argument religieux ne doit avoir de place lors des débats publics, et qu'il ne devrait y avoir aucun signe religieux dans les institutions publiques. Ce qui s'éloigne grandement de l'idée originale de séparation de l'Église et de l'État. »

Il est certes rafraîchissant de voir un Évêque identifier la racine du problème de la relation Église/État dans le monde moderne : le refus du Règne Social de Notre Seigneur Jésus Christ, c.-à-d. de l'union entre la vie et la religion, union qui est si nécessaire à l'intégrité des deux éléments. S'il y a, et s'il y eut toujours, un système d'éducation Catholique, c'est précisément pour permettre d'appliquer les principes de la Foi Catholique à toute la vie et à l'acquisition des connaissances, de façon à ce que la Foi puisse influencer la vie publique et l'État.

Il semble bien que Mgr Durocher reconnaisse l'existence de divers degrés de séparation et que, en particulier, le modèle états-unien où aucune religion ne doit bénéficier d'un traitement de faveur « n'a jamais fait partie de l'histoire de nos institutions, vu que l'Église et l'État ont

souvent collaboré lors de la création des écoles et des services sociaux » (Ibid.). Mais, Votre Excellence, voilà justement le problème : L'Église elle-même a demandé la séparation de l'Église et de l'État, spécialement dans le décret de Vatican II sur la Liberté de Religion, qui fut depuis lors appliqué inexorablement par Rome! En effet, Rome a exigé des États l'élimination des principes religieux dans le domaine public, comme le démontrent les cas de l'Espagne et du Paraguay. Dès qu'on accepte le principe de séparation de l'Église et de l'État, et par conséquent

la liberté et l'égalité de toutes les religions et de l'expression de toutes les opinions, comme l'enseigne le Concile Vatican II, l'Église Catholique n'a aucun droit d'insister pour recevoir un traitement de faveur. Même si le système des écoles Catholiques n'était pas déjà mort à cause de l'immoralité, du manque de pratique religieuse, de la non réception du Sacrement de Pénitence, de l'absence de véritable enseignement catéchétique, du manque de rigueur, il mourrait sûrement quand même, en raison du principe conciliaire de Liberté Religieuse.

## Moralité du prélèvement d'organes .....

C'est d'une source plutôt inattendue que nous provient une intéressante contribution à la réflexion sur la moralité du prélèvement d'organes sur des personnes en état de 'mort cérébrale'. Il s'agit en effet du 'New England Journal of Medicine' qui a publié le 14 août dernier un article démontrant hors de tout doute sérieux que ce prélèvement est pratiqué sur des personnes qui sont vraiment vivantes, et qu'en fait c'est la récolte d'organes nécessaires à la vie (poumons, cœur, deux reins, foie entier et pancréas) qui est la cause précise de la mort. Les auteurs n'en concluent pas que de tels prélèvements ne devraient pas se faire; ils les justifient plutôt en se basant sur le faux principe utilitariste que les 'donneurs' allaient mourir de toute manière. Nous ne pouvons accepter ce raisonnement, car la fin ne justifie pas les moyens, et on ne peut donc tuer une personne pour permettre à une autre de survivre. Néanmoins, la citation ci-dessous illustre le fait que le donneur des organes est vraiment une personne vivante, et que l'acte de prélever les organes constitue une mise à mort délibérée, laquelle est dite 'justifiée' comme étant le transfert de la vie d'une personne à une autre – ce qui équivaut en fait à se prendre pour Dieu. Le titre de l'article est : « The dead donor rule and organ transplantation », et il a été écrit par le Dr. Truong et le Prof. Miller.

« Depuis ses débuts, la transplantation d'organes a été guidée par une exigence morale trop générale, connue comme la 'règle du donneur mort', laquelle stipule simplement que les patients doivent être déclarés morts avant la récolte d'organes vitaux en vue d'une transplantation. Avant le développement des soins intensifs modernes, le diagnostic de mort était relativement simple : les patients étaient morts lorsqu'ils étaient froids, bleus, et rigides. Malheureusement, les organes de ces cadavres 'traditionnels' ne peuvent être utilisés pour la transplantation. Il y a quarante ans, un comité 'ad hoc' de la Harvard Medical School, présidé par Henry Beecher, a émis la suggestion d'une révision du concept de mort, de façon à ce que certains patients, victimes de dommage neurologique dévastateur, puissent être donneurs d'organes de transplantation tout en observant la règle du 'donneur mort'.

Le concept de mort cérébrale nous a bien servis et servit de justification éthique et légale de dons et de transplantations d'organes qui sauvèrent des milliers de vies. Malgré tout, on s'est interrogé avec persistance sur le fait de savoir si les patients souffrant de blessure massive au cerveau, d'apnée, et de perte de réflexes cérébraux étaient réellement morts. Après tout, quand la blessure est entièrement intracrânienne, ces patients semblent bien en vie; ils sont chauds et roses; ils digèrent et mé-

tabolisent la nourriture, évacuent leurs déchets, se développent sexuellement, et peuvent même se reproduire. Au premier coup d'œil, ils ressemblent à des patients qui reçoivent une assistance prolongée de respiration artificielle et qui sont endormis. Les arguments selon lesquels ces patients devraient être considérés comme morts n'ont jamais été pleinement convaincants. La définition de mort cérébrale requiert l'absence complète de toutes les fonctions du cerveau en son entier et, cependant, plusieurs de ces patients maintiennent des fonctions neurologiques essentielles, telle que la sécrétion régulée d'hormones hypothalamiques. Certains ont dit que ces patients sont morts parce qu'ils sont inconscients de façon permanente (ce qui est vrai), mais s'il s'agissait là d'un critère valide, il faudrait alors diagnostiquer comme morts des patients dans un état végétatif permanent qui respirent spontanément, or la plupart regardent un tel diagnostic comme peu plausible. D'autres prétendent que les patients en état de mort cérébrale sont morts, parce que les dommages à leur cerveau ont produit 'la cessation permanente du fonctionnement de l'organisme considéré comme un tout'. Or les faits montrent que si ces patients sont supportés au-delà de la phase critique de leur maladie (ce qui se fait rarement), ils peuvent survivre pendant plusieurs années. La conclusion gênante qu'il nous faut tirer de toute cette littérature est que, bien qu'il soit parfaitement éthique de prélever des organes vitaux (en vue de transplantation) à partir de patients qui rencontrent les critères permettant un diagnostic de mort cérébrale, la raison pour laquelle une telle opération est éthiquement acceptable ne consiste pas en la conviction qu'ils

sont réellement morts.

Au cours des années passées, la règle du 'donneur mort', en tant que fondement de notre éthique sur le sujet, s'est vue à nouveau remise en question, cette fois-ci avec l'émergence du prélèvement fait après la 'mort' cardiaque. Selon les protocoles de ce genre de don, des patients n'ayant pas subi de mort cérébrale mais qui sont en train de se faire retirer, de façon orchestrée, les supports artificiels de maintien en vie, sont sous haute surveillance, afin de détecter les premiers signes d'arrêt cardiaque. Selon un protocole type, de tels patients sont déclarés morts entre 2 et 5 minutes après le début de l'asystolie (en se basant sur les critères cardiaques), et leurs organes sont alors prélevés de façon expéditive, dans le but d'une future transplantation. (Voir note ci-dessous) Quoique tout le monde s'accorde pour dire que plusieurs patients pourraient être ressuscités après un intervalle de 2 à 5 minutes, les défenseurs d'une telle approche disent que ces patients peuvent néanmoins être considérés comme morts, vu qu'une décision avait antérieurement été prise de ne pas tenter de 'résurrection'.

Cette idée de la mort est problématique de plusieurs façons. La définition de mort cardiaque requiert la cessation irréversible de la fonction cardiaque. Alors que la notion commune d'irréversibilité signifie ce qui en soi n'est pas réversible, dans le contexte susdit l'irréversibilité est la résultante d'un choix de ne pas renverser la situation. Cette interprétation crée le paradoxe suivant : les cœurs des patients qui ont été déclarés morts sur la base d'une cessation irréversible de la fonction cardiaque ont en fait été trans-

plantés et ont parfaitement fonctionné dans la poitrine des receveurs. Disons-le encore : bien qu'il soit parfaitement éthique de prélever des organes vitaux à partir de tels patients, la raison pour laquelle une telle opération est éthiquement acceptable ne consiste pas en la conviction qu'ils sont réellement morts.

À l'aube de l'ère de la transplantation d'organes, la règle du 'donneur mort' fut acceptée comme une pré condition éthique qui ne requérait pas de réflexion ou de justification, parce qu'elle apparaissait comme un garde-fou nécessaire contre le prélèvement immoral d'organes vitaux de patients vulnérables. Rétrospectivement, cependant, il semble que s'appuyer sur la règle du 'donneur mort' risque davantage de miner la confiance vis-à-vis de la pratique du prélèvement d'organe que de la préserver. Dans le pire des cas, le fait de continuer à se baser sur cette règle pourrait suggérer que la profession médicale a soigneusement taillé une définition de la mort qui puisse assurer des conditions optimales à la transplantation. Au mieux, cette règle a fourni une garantie trompeuse de moralité qui ne peut résister à un examen approfondi. Une meilleure manière d'obtenir des organes vitaux, tout en protégeant les patients vulnérables contre les abus, serait de mettre l'emphase sur l'importance d'obtenir un consentement informé et valide au sujet du don d'organes, de la part des patients ou de leurs substituts, avant le retrait des moyens artificiels de maintien en vie, dans les cas de dommage neurologique dévastateur et irréversible... »

**Note : Asystolie : Insuffisance des contractions du cœur, entraînant une baisse du débit cardiaque (Larousse)**



## Our Lady of Mount Carmel Academy

Announces that it will be opening for its second year of operation on Tuesday September 1st, 2009. It will be adding a Kindergarten grade, and so the elementary school for boys and girls will be grades K - 8. Our Lady of Mount Carmel also operates a high school for boys, grades 9 - 12. It takes boys as boarders from fifth grade upwards, provided the family background is stable. It is now open for inscriptions for next school year. Contact the school office for the package of information. Our Lady of Mount Carmel Academy is also seeking additional high school and elementary school teachers for this

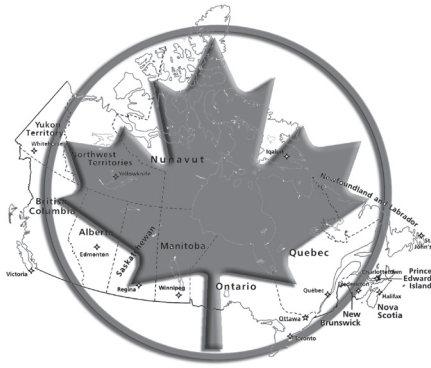
coming school year. Ontario certification is not required. Please apply to the Principal, Father Peter Scott, 2483 Bleams Road, New Hamburg, ON N3A 3J2, or call (519) 634 4932 or e-mail [olmc@ssp.ca](mailto:olmc@ssp.ca).

## Centres de Messes au Canada

NB	Miramichi	Our Lady of Sorrows Mission	3111 Route 118, Kirkwood	E1N 6C8	10:00 am, aux 6 semaines	(506) 622-4704 <sup>1</sup>
NS	Halifax-Dartmouth	Coastal Inn Concorde	379 Windmill Road		7:00 pm, aux 6 semaines	(902) 454-8212 <sup>1</sup>
QUÉBEC	<b>Lévis</b>	<b>Prieuré &amp; École Sainte-Famille</b>	<b>10425 Boul. de la Rive-Sud</b>	<b>G6V 9R6</b>	<b>10:00 am sem. 7:00 am</b>	<b>(418) 837-3028</b>
	Lévis	Résidences du Précieux-Sang	69 rue Saint Louis	G6V 4G2	7:30, sem. 7:20 am	(418) 837-3715
	Beauceville	Chapelle Marie-Reine	301, 41 <sup>ème</sup> rue		5:00 pm, mensuelle	(418) 837-3028
	Sherbrooke	Église Notre-Dame de Lourdes	1024 rue McManamy		10:00 am	(418) 837-3028
	<b>Shawinigan</b>	<b>Prieuré&amp;Maison de Retraite St-Pie X</b>	<b>905 Rang St. Matthieu</b>	<b>G9N 6T5</b>	<b>10:00 am, sem. 7:15 am</b>	<b>(819) 537-9696</b>
	Montreal	Église St-Joseph	166 Rue Dante		8:00 et 10:00 am	(514) 270-1324 <sup>2</sup>
ONTARIO	Ottawa	Holy Ghost Portuguese Community Ctr.	115 Echo Dr.	K1S 1M7	10:00 am	(613) 266-3971 <sup>2</sup>
	<b>Toronto</b>	<b>St. Michael's Priory</b>	<b>45 Guthrie Avenue</b>	<b>M8Y 3L2</b>		<b>(416) 251-0499</b>
	Toronto	Church of the Transfiguration	11 Aldgate Avenue	M8Y 3L4	8.00 et 10.30 am	(416) 503-8854
	Orillia	Church of the Canadian Martyrs	364 Regent St.	L3D 4C8	12:00 ou 05:00 pm	(416) 251-0499 <sup>1</sup>
	Sudbury	St. Philomena Mission	50 Brady St.	P3E 1C8		(705) 524-2243 <sup>1</sup>
	<b>New Hamburg</b>	<b>O.L. of Mount Carmel Academy</b>	<b>2483 Bleams Road E.</b>	<b>N3A 3J2</b>		<b>(519) 634-4932</b>
	Wyoming	Sacred Heart of Jesus Church	520 Ontario St.		1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> , 5:00 pm	(519) 634-4932
St. Catharines	Holy Face of Jesus Church	181 Lake St.	L2R 5V8	10:00 am	(905) 704-0038 <sup>3</sup>	
<b>MB</b>	<b>Winnipeg</b>	<b>St. Raphael's Priory</b>	<b>480 McKenzie St.</b>	<b>R2W 5B9</b>	<b>9:30 am</b>	<b>(204) 589-4524</b>
MB	Winnipeg	Our Lady of the Rosary Church	478 McKenzie St.	R2W 5B9		
ON	Dryden	St. Theresa of the Child Jesus Chapel	324 McIntyre Dr.		4 <sup>ème</sup> dim., 10:00 am	(807) 937-6631 / (807) 937-6510 <sup>4</sup>
SK	Welwyn	Our Lady of Fatima Chapel	South-West Main St.		1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> dim. 10:00 am 5 <sup>ème</sup> dim. 5:00 pm	(306) 733-2134 / (306) 645-4568 <sup>4</sup>
SK	Regina	St. Michael's Hall	134 - 13th Avenue	S4N 2Y4	2 <sup>ème</sup> dim., 10:00 am	(306) 586-9358 <sup>4</sup>
SK	Saskatoon	Park Funeral Chapel	311 Third Avenue N	S7K 2H9	2 <sup>ème</sup> dim., 5:00 pm	(306) 373-7916 <sup>4</sup>
ALBERTA	<b>Calgary</b>	<b>Immac. Heart of Mary Priory</b>	<b>401, 8th St. NE</b>	<b>T2E 4G8</b>		<b>403-233-0031</b>
		Immaculate Heart of Mary Church	235 8th St. N.E.	T2E 4G6	7:15 et 10:00 am	
		St. John Bosco Private School	712 Fortalice Cres S.E.;	T2A 2E1		
	Rocky Mountain House	Our Lady of Sorrows Church	5036 51st St.		7:30 et 9:30 am	(403) 845-6341 / (403) 845-6497 <sup>5</sup>
	Edmonton	Queen Alexandra Community League Hall	10425 University Ave.		1 <sup>er</sup> dim., 9:30 am	(780) 434-2726 <sup>5</sup>
	Redcliff	St. Anne Mission			2 <sup>ème</sup> dim., 10:00 am	(403) 504-5568 <sup>5</sup>
	Peace River				3 <sup>ème</sup> dim., 10:30 am	(780) 332-1381 <sup>5</sup>
	Sundre	St. Francis Xavier Mission			4 <sup>ème</sup> dim., 9:30 am	(403) 233-0031 <sup>5</sup>
COLOMBIE BRITANNIQUE	<b>Vernon</b>	<b>O.L. Queen of Peace Priory</b>	<b>3012-37th St.</b>	<b>V1T 6G5</b>	<b>10:00 am</b>	<b>(250) 545-3516</b>
	Langley	Christ the King Church	22630 48th Avenue		10:00 am	(604) 533-3358 / (604) 530-1583
	Kamloops	Holy Name Mass Center	730 Cottonwood		2 <sup>ème</sup> & 4 <sup>ème</sup> , 3:00 pm	(250) 579-8982 / (250) 578-8675 <sup>6</sup>
	Kelowna	Fernbreae Manor	295 Gerstmar Rd		Un jour de semaine par mois	(250) 545-3516
	Port Hardy					(250) 949-7968 <sup>6</sup>
	Williams Lake					(250) 398-5539 <sup>6</sup>
	<b>Nanaimo</b>	<b>Our Lady of Good Counsel Church</b>	<b>4334 Jingle Pot Rd.</b>		<b>11:00 am</b>	<b>(250) 758-3430</b>
	Victoria	St. Ann's Chapel	835 Humboldt St.		Dern. dim. du mois, 4:00 pm	(250) 474-1213
Nelson					250-352-6762	

**Pour de plus amples informations veuillez téléphoner:** Le prieuré <sup>1</sup> de Toronto, <sup>2</sup> de Shawinigan, <sup>3</sup> OLMC Academy, <sup>4</sup> de Winnipeg, <sup>5</sup> de Calgary, de <sup>6</sup> Vernon





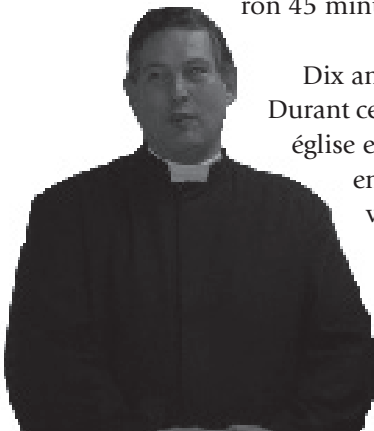
# D'un océan à l'autre

*Nouvelles et photos du district du Canada !!!*

## Dix ans déjà : le ministère de l'abbé Ockerse à Rocky Mountain House

Le 5 octobre 2008, les paroisses de Rocky Mountain House (Alberta), Sundre et Edmonton se réunirent dans une petite salle à l'extérieur de Rocky pour saluer M. l'abbé Ockerse et le féliciter pour avoir été notre curé depuis dix ans. La nourriture et les rires surgissaient abondamment alors que tous rassemblés avec nos familles et amis, nous parlions et racontions nos souvenirs avec M. l'abbé.

Le repas était organisé par Erin Fillinger, une jeune femme pleine d'énergie qui dirige aussi la chorale et aide à préparer les enfants pour la première communion. Erin contacta au téléphone les paroissiens pour rassembler des promesses de dire des chapelets pour M. l'abbé. Au cours du dîner on présenta à M. l'abbé Ockerse un bouquet spirituel de 2700 chapelets. La vie d'un curé de paroisse n'est pas facile car il doit nous écouter et nous aider tous dans nos vies spirituelles, et même non spirituelles. Je sais que ces chapelets feront beaucoup pour aider M. l'abbé à nous aider. M. l'abbé s'assit et se montra très reconnaissant pour toute la générosité qui lui fut montrée et à son tour il se montra généreux en limitant son discours de remerciement à quelques minutes seulement. Ceux d'entre vous qui ne connaissent pas M. l'abbé ne peuvent pas savoir combien longtemps il peut parler sur un sujet. D'habitude, il met environ 45 minutes. Nous le remercions donc d'avoir été bref.



Dix ans, c'est une longue période dans la vie de notre paroisse. Durant ce temps nous avons grandi par sauts et bonds. Notre petite église est pleine à craquer car les grandes familles s'agrandissent encore et les jeunes gens se marient et apportent de nouveaux sujets. M. l'abbé Ockerse a beaucoup travaillé pour aider à organiser des activités récréatives pour tous et des travaux matériels dans notre vieille église. Je ne sais pas moi-même où j'en serais sans ses constants encouragements et son expression : « Continuez seulement de piocher ».

Lee Patenaude

## Premières communions à Rocky Mountain House



**Voici quelques photos des quatre premiers communians. Ce sont Caitlin et Sarah. Les garçons sont Brian et Jeremiah.**



**M. l'abbé Ockerse pose avec joie avec les quatre enfants après la messe du jour de Noël. Il donna un joli sermon sur les bienfaits de la première communion.**

## Sortie des membres de la confrérie St. Étienne

La formation spirituelle de chaque enfant a besoin de saine récréation. Et tant mieux quand un élément de défi s'ajoute. Quand M. l'abbé Wegner accompagna les membres de la confrérie St. Étienne pour une sortie de glissade sur la neige avec des pneus, dans une station de ski au nord de Barrie, en Ontario, l'élément de défi était présent en pleine force ..... il pleuvait!

Pour ceux qui sont nouveaux dans ce sport de glissade sur pneus, voici ce qui est requis : une grande chambre à air en caoutchouc, une colline couverte de neige, et la force de gravité. Ajoutez un peu d'humidité pour la glisse, et vous obtenez des descentes rapides procurant beaucoup de plaisir!



Ce fut cela en effet que les membres de la confrérie St. Étienne expérimentèrent cet après-midi de décembre. L'unique préoccupation était d'essayer de remonter au sommet le plus rapidement possible pour une autre descente enivrante. Certains glissaient en solo, tandis que d'autres s'accrochaient pour former de larges groupes où l'on pouvait dénombrer jusqu'à douze tubes. La Providence a béni notre journée avec du temps doux, et une large fenêtre d'accalmie de la pluie pendant presque tout le temps de notre visite.

Après avoir quitté les lieux à contrecœur, le groupe se retira pour le souper où un vif appétit, creusé par des heures d'activité en plein air fut satisfait.

Quel succès!

Monsieur l'abbé Dominic May

**Le jeu « Axis & Allies » (L'Axe vs. les Alliés) à Welwyn : cet événement, qui eut lieu les 23 et 24 décembre, était ouvert pour les garçons et les filles de plus de douze ans de la chapelle Notre Dame de Fatima. Quatorze personnes participèrent à ce tournoi pendant deux jours, incluant M. l'abbé Girouard et M. Gerald O'Reilly, notre superviseur. Ce tournoi fut fantastique, ceux qui n'avaient jamais joué ce jeu auparavant découvrirent un jeu de stratégie incroyable, et ceux qui avaient déjà joué à ce jeu avec la version précédente, étaient excités de jouer avec la nouvelle version Anniversaire. Le jeu Axis & Allies fut acheté par la paroisse de sorte que les fidèles pourront jouer ce jeu ensemble régulièrement.**





**A Dryden, Ontario, l'abbé Rusak bénit M. et Mme Zapatelli. Ils célèbrent leur jubilé de mariage : 60 ans! Nous les félicitons et remercions beaucoup pour le rare exemple de fidélité qu'ils nous donnent.**



**Le 21 décembre 2008, les fidèles de Langley accueillirent M. l'abbé Wegner. Celui-ci visitait l'Ouest du Canada pour la première fois.**

## Soeur Marie Barbara

Le dimanche 23 novembre 2008, Monsieur l'abbé Niklaus Pfluger, premier assistant de la Fraternité Saint Pie X, donnait l'habit à deux jeunes filles à Monthey (Suisse). L'une d'elles est Mlle Barbara Rose, désormais Soeur Marie Barbara venant de l'Ontario.

Après leur postulat, elles ont été trouvées dignes de recevoir l'habit des Sœurs Oblates de la Fraternité, et d'être acceptées au noviciat.

Dans son sermon, Monsieur l'abbé Pfluger citait l'épître du jour et démontrait ce qui fait l'essentiel de la vie humaine, à savoir croire dans la connaissance de Dieu et de sa sainte volonté, vivre digne de Dieu et devenir riche en bonnes œuvres. L'homme parfait devrait se donner entièrement à Dieu. La question se pose : pourquoi est-il si difficile pour l'homme moderne de suivre cet appel divin ? Pourtant cet appel s'adresse à tous ; bien entendu, de manière différente pour chacun. La raison de nos difficultés se trouve dans une fausse idée de Dieu. Beaucoup parmi nous voient en Dieu un fonctionnaire



qui ne réclame que l'accomplissement de certains devoirs. Il n'est pas pour tous le Dieu qui mérite d'être aimé de toutes nos forces et de tout notre cœur, Il n'est pas le Dieu qui réclame tout de nous. De plus, nous avons nos propres idées sur la vie, nos plans et nos exigences. Nous essayons de les réaliser sans tenir compte de la volonté de Dieu, de ce que Lui veut que nous fassions.



Les dix vierges folles attendaient toutes l'époux, comme c'était leur devoir. Mais, parmi elles, cinq ne furent pas prêtes quand il arriva. L'homme n'est prêt au bon moment, que lorsqu'il est prêt à tout moment, c'est-à-dire quand il est entièrement orienté vers Dieu devenu le seul motif de sa vie. Il est funeste de se plonger dans de multiples activités au risque de perdre de vue l'essentiel : bien que nous attendions la venue de l'époux, nous risquons de ne pas entrer aux noces. La parabole des talents nous montre comment faire pour être prêt au moment décisif. Tout d'abord nous voyons qu'il importe peu que nous possédions un, deux ou cinq talents ; ce

### Dernière page :

- Jeu de l'AXE et des Alliés à Welwyn.
- La sortie de glissade sur pneus de la confrérie St. Étienne.
- Deux de nos courageux professeurs à l'école Sainte Famille à Lévis.
- À Saskatoon Jenaya Marie Myers, 4<sup>ème</sup> enfant de Wesley et Candace a été baptisée par M. l'abbé Girouard.
- Premières communions à Rocky Mountain House.
- Les engagements de M. l'abbé May le 8 décembre à Toronto.
- La confrérie de St. Étienne à Calgary. Cérémonie d'admission le 26 décembre. Communion des servants et photo de groupe.

qu'il faut, c'est que nous employions les talents que Dieu nous a donnés, chacun selon la mesure qu'il a reçue.

Finalement l'abbé Pfluger démontrait les dispositions de l'âme qui aspire à la sainteté : tout d'abord la docilité, l'abandon et l'ouverture sans réserve, comme nous les trouvons dans les apôtres. Ensuite, l'enthousiasme pour le Christ et pour imiter sa vie. Ces deux premières dispositions sont couronnées par l'humilité, montrée par Sainte Thérèse de Lisieux dans son chemin de l'enfance spirituelle.



